Revue de presse
Juillet 2018 - Juillet 2019

Thibault Bazin

Ruralité

Familles

Pouvoir d'achat

Tchad

Logement



Député de la 4ème circonscription de Meurthe-et-Moselle

les Républicains

ASSEMBLÉE NATIONALE

Juillet 2018

- Juillet 2019

SOMMAIRE

Juillet 2018..... p3

Août 2018..... p6

Septembre 2018..... p8

Octobre 2018..... p10

Novembre 2018..... p13

Décembre 2018..... p15

Janvier 2019.....p17

Février 2019..... p21

Mars 2019..... p23

Avril 2019..... p24

Mai 2019..... p30

Juin 2019..... p33

Juillet 2019..... p35

Juillet 2018

▼ THIBAULT BAZIN

« La première année est passée très vite »



Le député de la 4e circonscription avait la lourde tâche de succéder à Jacques Lamblin. Déterminé, dynamique, offensif, il s'est très vite imposé comme l'une des figures montantes de l'Assemblée. Présent et actif dans sa circonscription. il s'épanouit dans l'exercice d'un mandat dont il assume les exigences.

« Depuis mon élection comme député en juin 2917, ayant renoncé à toute activité professionnelle et à mon mandat passionnant de maire, je me donne à fond dans l'activité parlementaire. Le rythme est dense mais cela ne me gêne pas. **Je suis élu pour travailler !** Et le travail législatif me paraît passionnant.

L'engagement prend tout son sens quand on arrive à porter la voix du territoire à l'Assemblée nationale auprès du pouvoir exécutif. Je m'appuie sur les conseils des collègues expérimentés, sans oublier ma collaboratrice à Paris. Obtenir des réponses est un défi récurrent qui demande de la persévérance et de la perspicacité.

131 000 habitants dans ma circonscription

Je cherche à remplir **les trois missions prévues par la Constitution** : voter la loi, contrôler l'action du gouvernement et évaluer les politique publiques sans en négliger aucune. C'est très prenant !

Je recherche un aller-retour permanent avec le terrain. Et cela nourrit fortement mon action à l'Assemblée nationale.

Avec 190 communes et plus de 131 000 habitants dans ma circonscription, la plus grande du département, j'essaie d'être le plus efficace possible. En plus de ma permanence "fixe" à Lunéville, les collaborateurs proposent des permanences "décentralisées". **Je suis ravi de recevoir des citoyens, d'aller à leur rencontre pour les écouter et échanger.**

Pendant la campagne, on m'a souvent demandé si je serais constructif une fois élu. Je m'y suis engagé : **je vote pour les lois qui me semblent aller dans le bon sens, je m'oppose dans le cas contraire. Je m'abstiens si c'est mitigé.**

Je jouis d'une grande liberté de vote et je l'apprécie. A l'inverse je suis très frustré par l'attitude de l'exécutif, si peu constructif depuis un an. Je suis aussi surpris par l'impréparation des textes soumis par le gouvernement. Il est arrivé à plusieurs reprises que le gouvernement dépose plus d'amendements – hors délais – que le nombre d'articles du projet de loi. De plus, je suis consterné par la désorganisation du gouvernement qui génère des embouteillages peu propices à des examens de qualité. Si le travail parlementaire rencontre tant de difficultés, c'est en grande partie dû au gouvernement.

Oui, il faut réformer mais pas comme la majorité nous l'impose. »

La Semaine, 26 juillet 2018

• Politique :

Selon le député Thibault Bazin, Notre industrie d'armement est menacée. Dans une tribune publiée le 15 juillet, 3 parlementaires, dont le député Bazin, alertent sur « les menaces de l'indépendance de notre industrie d'armement ».

Au lendemain du défilé du 14 Juillet sur les Champs-Élysées, les trois parlementaires Aubert-Bazin-Verchère ont co-écrit une tribune dans le Point. Sous l'intitulé « Osez la France pour une défense nationale », ils dénoncent « l'érosion continue des moyens de nos forces depuis presque 20 ans » et émettent des « doutes sérieux » sur la soutenabilité des hausses annuelles de 3 milliards chaque année à compter de 2023 ».

Quant à la loi de programmation militaire 2019-2025, elles ne trouvent pas non plus grâce à leurs yeux. Ils affirment qu' « elle n'est pas à la hauteur des défis en matière de recrutement, en particulier dans le domaine de la cyber-défense ». Sur les 6000 postes supplémentaire, 4500 ne verront le jour qu'entre 2023 et 2025 (1500 chaque année).

A l'égard des projets européennes, le trio d'élus dit ne pas être dupes et affirme qu' « il ne suffit pas de mystifier et multiplier les coopération européennes pour produire une industrie crédible ». C'est pourquoi les parlementaires souhaitent, notamment, la création d'un « Office national de contrôle et d'évaluation stratégique des industries de défense ».

L'Abeille, le 26 juillet 2018

MEURTHE-ET-MOSELLE *Affaire Benalla* L'Est Républicain, 27 Juillet 2018

La réaction du député Thibault Bazin

Le député LR de Meurthe-et-Moselle Thibault Bazin réagit à l'affaire Benalla. Il estime que « la crise ne fait que commencer. Elle est durable et remet en cause la légitimité du Président de la République et son autorité morale ».

Revenant sur les poursuites à l'encontre d'Alexandre Benalla, il observe que « cela pourrait relever d'une affaire "individuelle" si ces faits n'avaient pas été connus, et surtout couverts par le plus haut niveau, à savoir l'Élysée et le ministère de l'Intérieur. C'est pourquoi on peut parler d'une affaire d'État.

« Les enquêtes engagées à un triple niveau (justice, IGPN, Parlement) ne pourront pas éclaircir le degré de responsabilité du Président de la République, les raisons qui l'ont conduit non seulement à couvrir les inactions de son homme de confiance, mais aussi à le gratifier d'honneurs (cérémonies de Simone Veil, de la Fête nationale, des Bleus…) et d'avantages (voiture de fonction, salaire important, logement de fonction quai Branly…). Les questions sont nombreuses et nous n'aurons sans doute pas toutes les réponses ».

Il poursuit : « Nous assistons à un spectacle désolant de mauvaise foi, de confusion des pouvoirs. Le Président Macron pratique l'inverse de ce qu'il avait promis pendant la campagne : abus de pouvoir et mensonges d'État. Les Français peuvent se sentir légitimement trahis et trompés. Nos institutions traversent une crise morale. Le recul et la sérénité nécessaires pour étudier une révision de la Constitution ne sont plus réunis, ce d'autant plus que le projet présidentiel consiste à déséquilibrer l'équilibre des pouvoirs au profit de l'Exécutif puisque les parlementaires auront moins de temps pour étudier le budget, moins de possibilité d'amender les textes, sans parler de leur réduction au profit d'élus hors sol, inféodés à leurs partis. Pire, la suppression envisagée de la cour de justice pose question dans le contexte actuel ».

Et de conclure : « Que la justice soit faite, que le Président de la République s'explique. Les Français sont en droit de l'attendre. »



« Nous assistons à un spectacle désolant de mauvaise foi ». Photo Alexandre MARCHI

La Semaine, 26 juillet 2018

THIBAULT BAZIN (LR) : « Un spectacle désolant de mauvaise foi et de confusionnels pouvoirs »

Le député Les Républicains n'est pas tendre. « La crise ne fait que commencer. Elle est durable et remet en cause la légitimité du président de la République et son autorité morale.

Ont été déférés devant la justice Alexandre Benalla, un très proche collaborateur du chef de l'Etat, et Vincent Crase, un salarié du parti majoritaire à l'Assemblée Nationale. La République en Marche, pour des faits d'une grande gravité en particulier "violences en réunion" et "immixtion dans l'exercice d'une fonction publique" lors des manifestations du 1er Mai.

Cela pourrait relever d'une affaire "individuelle" si ces faits n'avaient pas été connus, et surtout couverts par le plus haut niveau, à savoir l'Elysée et le ministère de l'Intérieur. C'est pourquoi on peut parler d'une affaire d'Etat.

Les enquêtes engagées à un triple niveau (justice, IGPN, Parlement) ne pourront pas éclaircir le degré de responsabilité du président de la République, les raisons qui l'ont conduit non seulement à couvrir les exactions de son homme de confiance mais aussi à le gratifier d'honneurs (cérémonies de l'hommage à Simone Veil, de la Fête nationale, retour des Bleus) et d'avantages (voiture de fonction, salaire important, logement de fonction Quai Branly).

Les questions sont nombreuses et nous n'aurons sans doute pas toutes les réponses : de quelles missions était chargé M. Benalla pour M. Macron ? Pourquoi avait-il un laisser-passer pour l'Assemblée Nationale alors qu'il n'avait *a priori* aucun rôle politique officiel ?

En toute impunité, le Président pourra continuer son mandat. Ce traitement juridique limité se double ainsi d'un problème politique durable, nourri par les doutes persistants. Alexandre Benalla et peut-être demain Gérard Collomb ne suffiront pas.

La légitimité d'Emmanuel Macron et de sa majorité parlementaire s'était essentiellement construite il y a un an sur un faux-semblant de "nouveau monde" prônant la transparence, revendiquant la moralisation de la vie politique. Leur première loi dite de moralisation visait à rétablir la confiance dans la vie politique.

Or, les faits prouvent le contraire : mensonge du porte-parole de l'Élysée sur le rôle donné à M. Benalla après la fausse sanction de 15 jours, omission du ministre de l'Intérieur qui était au courant depuis deux mois et demi, silence du Premier ministre et surtout du président de la République, omniprésent habituellement. Nous assistons à un spectacle désolant de mauvaise foi et de confusion des pouvoirs. Le président Macron pratique l'inverse de ce qu'il avait promis pendant la campagne : abus de pouvoir et mensonges d'Etat. Les Français peuvent se sentir légitimement trahis et trompés. Nos Institutions traversent une crise morale.

Le recul et la sérénité nécessaires pour étudier une révision de la Constitution ne sont plus réunis, ce d'autant plus que le projet présidentiel consiste à casser l'équilibre des pouvoirs au profit de l'exécutif puisque les parlementaires auront moins de temps pour étudier le budget, moins de possibilités d'amender les texte, sans parler de leur réduction au profit d'élus hors sol, inféodés à leurs partis. Pire encore, la suppression envisagée de la Cour de justice dans le contexte actuel.

C'est pourquoi les travaux de la révision parlementaire, suspendus aujourd'hui, doivent être reportés *sine die*. Le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire doivent se montrer à la hauteur alors que cette affaire affaiblit le cœur du pouvoir exécutif.

Que la justice soit faite, que le président de la Republique s'explique. Les Français sont en droit de l'attendre. »

Août 2018

LUNÉVILLE Politique



Photo d'archive A.M.

Thibault Bazin
Député de la 4e circonscription

« Je me sens utile quand je peux porter la parole »

Thibault Bazin, voilà un peu plus d'un an que vous avez fait votre entrée à l'Assemblée nationale. Quels souvenirs gardez-vous de votre première arrivée dans l'Hémicycle ?

« J'avais 32 ans et je me souviens d'une forme de vertige dans des lieux qui nous semblent étrangers. Et à force d'y vivre, on en oublie le décorum. Mais ce lieu en tant qu'institution est important car il nous oblige aussi à respecter le pouvoir législatif. »

S'il y avait un dossier à ressortir de ceux que vous avez suivis tout au long de cette année, quel serait-il ?

« Le projet de loi ELAN (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) est celui sur lequel je me suis le plus investi en termes de travail législatif. La thématique de l'accession à la propriété me passionne et c'est un texte que j'ai voulu travailler avec toutes les parties prenantes. J'ai présenté plus d'une centaine d'amendements dont deux ont été acceptés : un permettant de mettre fin à la clause de solidarité en cas de violences conjugales ; un autre permettant de numériser les annexes d'un bail. »

Qu'est-ce qui vous motive au quotidien dans votre mission de député ?

« Après avoir quitté un boulot passionnant et un mandat électif passionnant, la chose qui m'obsède est de savoir si je peux être utile : je me sens utile quand je peux porter la parole. »

Quelles sont les principales problématiques du territoire sur lesquelles vous comptez vous investir dès la rentrée ?

« La présence du service public, la fermeture des classes, la désertification médicale ou encore la diminution des arrêts de train. Tout cela est important pour le territoire de la 4e circonscription. »

Propos recueillis par A.A.

L'Est Républicain, Le 4 août 2018

La Semaine, le 9 août 2018

RAVE PARTIES ILLÉGALES : THIBAULT BAZIN POUR UN RENFORCEMENT DES SANCTIONS

▶ Le député Les Républicains de la 4e circonscription de Meurthe-et-Moselle constate que *« face à la légèreté des sanctions encourues, certains organisateurs de rave parties illégales font fi des obligations de déclaration »*. Celle-ci doit se faire en préfecture un mois avant la date prévue. *« Elle est assortie d'engagements nécessaires quant aux mesures à prendre pour garantir la sécurité, la salubrité, l'hygiène et la tranquillité publique. Des démarches sont à effectuer auprès des services de sécurité et de santé, des garanties à apporter sur le lieu choisi »*, rappelle Thibault Bazin qui fait ce constat : *« La non-déclaration ou le non-respect de l'interdiction préfectorale ne sont passibles que d'une contravention de 5e classe (1500 € maximum), assortie éventuellement d'une saisie du matériel utilisé pour une durée maximale de six mois. Ces peines n'étant pas assez dissuasives, les raves parties illégales continuent donc à perturber certaines régions avec leurs conséquences néfastes pour la santé des participants :*

- *l'abus de la consommation d'alcool et de stupéfiants entraîne régulièrement des comas éthyliques et des overdoses, avec une déconnexion de responsabilité pour l'organisateur ;*
- *pour les riverains : musique assourdissante et terrains dévastés ;*
- *pour les élus enfin, chargés de la sécurité, assumant un coût considérable.*

Devant la recrudescence de rave parties illégales (notamment lors de la Saint-Sylvestre 2017 à Lunéville et quelques jours plus tard dans les Vosges), il convient de rendre les mesures plus dissuasives et de durcir les sanctions frappant les organisateurs. »

C'est le sens de la proposition de loi déposée par Thibault Bazin qui explique : « Elle vise à allonger la durée maximale de saisie du matériel utilisé, passant de six mois à un an, et de faire passer la peine encourue d'une contravention de 5e classe à un délit passible d'une peine d'emprisonnement de trois mois et d'une amende de 3 750 € au lieu de la seule amende de 1 500 € maximum prévue actuellement).

La Semaine, le 16 août 2018

PROPOSITION DE LOI DE THIBAULT BAZIN POUR MIEUX CONTRÔLER L'IDENTITÉ DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

► Pas de période d'inactivité pour le député de la quatrième circonscription de Meurthe-et-Moselle qui a déposé une proposition de loi

visant à améliorer le dispositif permettant de contrôler l'identité des mineurs non accompagnés.

« Depuis quelques années, nous voyons une augmentation très importante du nombre de mineurs étrangers isolés, appelés « mineurs non accompagnés ». Près de 70 000 arriveront en France en 2018, selon l'association des départements de France, dont plus de la moitié s'avère être de faux mineurs.

Pour le département de Meurthe-et-Moselle, le nombre de dossiers de mineurs non accompagnés est passé de 94 en 2014, à 328 en 2016 et 577 en 2017. Cette augmentation pèse lourdement sur les conseils départementaux au point de vue administratif, social et financier, ainsi que sur nos tribunaux.

Une des difficultés est d'établir si ces personnes sont réellement mineures et réellement isolées, sachant que les présomptions de filières sont importantes. En effet près de 95% des jeunes viennent par des passeurs qui peuvent demander de 5 000 à 10 000 €. Or, le dispositif légal existant afin de permettre d'établir les fraudes présente des lacunes.

Une des fragilités du dispositif émane de la rédaction actuelle de l'article 47 du Code civil qui donne foi à « tout acte de l'état civil des Français et des étrangers fait en pays étranger et rédigé dans les formes usitées dans ce pays » . Il est facile de présenter l'acte de naissance d'une tierce personne mineure afin de prétendre être mineur. Un faux acte d'état civil s'achète pour une vingtaine d'euros.

Cette proposition de loi vise à compléter cet article 47 du code civil afin de permettre aux juridictions compétentes de mieux lutter contre les « faux mineurs » dit « mijeurs ».

Ainsi un acte d'état civil à l'étranger ne pourra se substituer aux documents d'identité délivrés par les Etats étrangers et ne pourra permettre d'établir de manière certaine l'état civil de celui qui le produit ».

Septembre 2018

Portrait

La Revue

Thibault Bazin

Génération terrain

Par Paul Sugy

Elu député à contre-courant de la vague macroniste, Thibault Bazin a dû son salut électoral à sa présence sur le terrain. Rencontre avec un représentant de la jeune génération de droite qui veut croire que son avenir se situe dans les territoires.



« Une fois dans l'hémicycle, on est seul face à tous les autres »

Quand j'étais encore à l'école primaire, je rêvais déjà d'être maire» commence, amusé, le député lorrain. Thibault Bazin nous a rejoint au Bourbon, dans un Paris caniculaire... et désert. « *Et pas n'importe lequel : maire de mon village ! J'étais très marqué déjà par mes cours d'éducation civique...*» Ni une, ni deux, le voilà lancé en politique : pour l'heure, le futur maire se contente de mandats électifs au sein de sa classe. A l'âge requis, le jeune homme part à la conquête de sa mairie, et deviendra édile à 23 ans, tout juste sorti de l'IEP où il fourbit ses premières armes, en terrain « *idéologiquement hostile* ».

Il suit ensuite un cursus de droit des finances locales à l'ESSEC, puis effectue un stage chez Bouygues Immobilier. « *Je suis un passionné d'urbanisme, c'est pour cela que j'aimais mon rôle de maire. Quitter ma mairie lorsque je me suis lancé dans la course aux législatives n'a pas été chose facile.* » Difficile, aussi, d'expliquer à sa fille aînée ce qu'est un député, et à quoi ça sert. « *Tandis qu'un maire, tout le monde comprend, on est directement au service des gens !* » La route était pourtant toute tracée : dès 2011, le député de droite de sa circonscription le fait suppléant, puis dauphin. « *A l'époque, cela se présentait comme une affaire entendue d'avance : il y aurait l'alternance en 2017, et la vague bleue avec. Finalement, on a bien eu l'alternance, mais pas celle qu'on espérait...* » Commence alors une campagne acharnée, résolument tournée vers le terrain. « *190 communes sur ma circonscription, cela voulait dire 190 réunions publiques : c'est seulement à ce prix que je pouvais espérer incarner le renouvellement et l'ancrage local !* » résume-t-il, sur un ton qui dissimule à peine des éléments de langage bien huilés. « *Mais ce qu'on a semé pendant la campagne a fini par porter ses fruits.* » Et pour cause : au premier tour, le jeune député a près de 9 points de retard sur le candidat de la majorité.

Au cœur de son engagement, Thibault Bazin a une seule obsession, qu'il veut inscrire en filigrane dans toute sa politique : le terrain. Tout part de là et tout y revient – du moins à l'entendre. « *Ma grande peur, c'était de ne pas réussir à être utile aux gens : je me suis rapidement rendu compte qu'elle n'était pas fondée. En réalité, il existe une foule de personnes qui ont besoin de leur député pour accéder à leurs droits ou les aider à débloquer une situation, comme par exemple ce couple de retraités qui a passé plusieurs mois sans réussir à toucher leurs pensions.* » Cette méthode, il l'applique aussi aux textes de lois sur lesquels il intervient : le projet ELAN sur le logement, par exemple, est ainsi passé entre les mains d'un architecte de sa circonscription, d'une agence immobilière ou même de quelques particuliers. Nombreux sont ceux qui prennent le temps de les consulter, et d'y ajouter quelques notes griffonnées au crayon à papier dans la marge. Notes qui deviendront, selon les cas, autant d'amendements défendus par le député dans l'hémicycle... « *Le terrain, il faut toujours que ça parte du terrain !* »

A l'Assemblée justement, Thibault Bazin fait très vite ses premières armes, dès le tout début des sessions parlementaires, envoyé au front par un Éric Ciotti soucieux de voir ce que ses jeunes recrues ont dans le ventre. « *Ce qui m'a marqué, au-delà de ce baptême du feu précoce, c'est la solitude de chaque député : une fois dans l'hémicycle, peu importe que l'on soit Marine Le Pen, Manuel Valls ou juste Thibault Bazin, on est seul face à tous les autres.* »

Si le député a choisi de s'impliquer dans la Commission de la Défense – l'armée est le principal employeur dans sa circonscription – pas question pour autant de se spécialiser seulement sur ce sujet : l'homme est un touche-à-tout. L'agriculture, mais aussi la bioéthique attirent son attention : « *sur la PMA, même l'Elysée est débordé par sa majorité. Ce dont ils ne se rendent pas compte, c'est que la majorité silencieuse du pays refuse de voir sabordées certaines valeurs, et en particulier celles qui touchent à la famille. S'ils avancent sur ces terrains, il y aura un soulèvement dans la société civile !* »

En ce qui le concerne, Thibault Bazin se reconnaît tout à fait dans cette « *France profonde* », attachée aussi bien à l'ordre qu'à la justice : « *je me sens à la fois Gaulliste et Démocrate-Chrétien* ».

Loi logement : après un an de débats, que contient le texte final ?

Mercredi soir, députés et sénateurs ont trouvé un accord sur le projet de loi "Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique" (Elan). Le point sur les principales mesures.

La loi logement, ou Elan, a probablement sa forme définitive. L'accord entre députés et sénateurs, mercredi soir, marque l'aboutissement d'un an de débats. Présenté comme un "choc d'offre" par Emmanuel Macron en septembre 2017, le texte final sera adopté définitivement lors d'une ultime lecture dans les deux Chambres, qui l'avaient chacune voté en première lecture en juin et juillet, mais dans des versions différentes.

Si l'accord est, selon les termes du député républicain Thibault Bazin, "très loin du consensus revendiqué" par la majorité présidentielle, il donne enfin des certitudes à un secteur immobilier dont nombre d'acteurs s'impatientaient de voir finalisée cette loi. Objectif affiché : "Construire plus, mieux et moins cher".

Sud-Ouest, le 20 septembre 2018

Politique 8

Logement : l'avis du député Bazin

Le député de Meurthe-et-Moselle, Thibault Bazin, fait partie de la commission mixte paritaire chargée du projet de loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan). Celle-ci s'est réunie le 19 septembre au Sénat. Selon le député Bazin, « la CMP a été « conclusive » mais le compromis n'est pas à la hauteur des enjeux du logement en France. Pour preuve, une minorité de sénateurs a voté favorablement. Signe que le texte final est loin du consensus revendiqué », déplore-t-il. De plus, « la réduction de 100% à 20% des logements accessibles des futurs immeubles collectif a été imposée, à rebours de la nécessaire adaptation au vieillissement de la population. Et les 80% des autres logements non accessibles seront « évolutifs ». Et d'ajouter : « le seuil négocié à 12 000 logements pour le regroupement des bailleurs sociaux demeure trop important, et la proximité s'en retrouve menacée. »

KL

L'Abeille, le 27 septembre 2018

LOI ELAN : QUE LE GOUVERNEMENT REVOIE SA COPIE !

▶ Membre de la commission mixte paritaire avec six autres députés et sénateurs, chargée de trouver un compromis sur le projet de loi portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan), Thibaut Bazin le député Les Républicains de la 5e circonscription invite le gouvernement à revoir sa copie.

Pour lui, *« le seuil négocié de 12 000 logements pour le regroupement des bailleurs sociaux demeure trop important, et la proximité s'en trouve menacée. La réduction de 100 % à 20 % des logements accessibles des futurs immeubles collectifs a été imposée à rebours de l'adaptation au vieillissement de la population. Et les 80 % des autres logements non accessibles seront "évolutifs", concept flou.*

Le coût potentiel de la mise en accessibilité à terme pourra inquiéter les propriétaires. Ces derniers ne seront pas non plus rassurés par la quasi absence de mesures en leur faveur, ne les incitant guère à remettre leur bien vacant sur le marché. Sans parler du retour, certes expérimental, au bon vouloir des grandes métropoles, de l'encadrement des loyers. Les investissements des bailleurs sociaux ont chuté de 30 % au détriment des locataires du parc.

La stratégie du gouvernement déployée lors du premier budget du quinquennat est un échec. Il suffit de constater la baisse des mises en chantier de plus de 10 %, encore davantage dans les territoires périphériques.

Les répercussions sur la construction apparaissent dans nos territoires. Les candidats à l'accession à la propriété ont vu la qualité finançable de leur prêt à taux zéro divisée par deux ».

La Semaine, le 27 septembre 2018



Image AirAir

Octobre 2018

Loi Elan : ultime feu vert de l'Assemblée

cBanque avec AFP | Publié le mercredi 3 octobre 2018 à 18h32, mis à jour à 19h52



DR - Assemblée nationale

Un projet « sans élan pour le logement »

« S'il aurait pu être pire, il n'est pas bon pour autant », a notamment estimé Thibault Bazin (LR), expliquant l'opposition de son groupe à un projet « sans élan pour le logement, sans élan pour le territoire ». Le groupe UDI-Agir, partagé entre contre et abstentions, a vu le compromis comme un « recul ».

L'Assemblée nationale a donné mercredi son ultime feu vert au projet de loi Elan sur le logement qui vise, selon le gouvernement, à « construire plus, mieux et moins cher », mais reste l'objet de vives critiques de l'opposition.

ouest france Le 11 octobre 2018

Assemblée nationale. Panne de réveil pour les députés de La République en marche ?

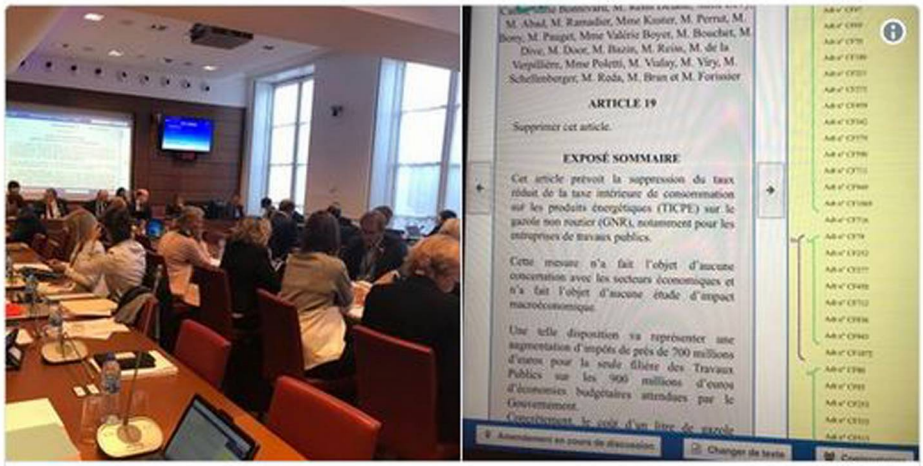
L'opposition a raillé l'absence de certains parlementaires de la majorité, jeudi matin, lors d'un vote portant sur le projet de budget 2019.

« La majorité a été mise en minorité. » Sur Twitter, jeudi, le député Les Républicains Thibault Bazin s'est félicité d'avoir, avec son groupe, obtenu la suppression d'un article du projet de budget pour 2019 concernant le gazole non routier. Un article **« qui allait lourdement pénaliser les travaux publics »**, selon le député de Meurthe-et-Moselle.

Le groupe LR a simplement profité d'un surnombre en commission pour faire passer son amendement

« Certains ont eu un réveil difficile »

Et Thibault Bazin ironise sur le fait que les députés de la majorité ne sont **« pas du matin »**.



Thibault BAZIN
@thibault_bazin

Les marcheurs ne sont pas du matin... c'est le nouveau monde! La majorité a été mis en minorité en com. finances : nous avons réussi à supprimer l'art. 19 du #PLF2019 qui allait lourdement pénaliser les travaux publics avec une suppression du taux réduit sur le gazole. #directAN

♡ 70 09:25 - 11 oct. 2018

Terre-net, le 25 octobre 2018

SAISONNIERS AGRICOLES

Tensions à l'Assemblée sur la fin d'exonération de cotisations

Députés de droite et de gauche se sont mobilisés dans la nuit de mercredi à jeudi contre la fin de l'exonération de cotisations pour l'emploi de travailleurs saisonniers, tandis que le gouvernement a proposé un geste sous la pression de la majorité.

Le projet de budget 2019 de la Sécurité sociale, soumis à l'Assemblée, prévoit de supprimer ce **dispositif TO/DE** (travailleurs occasionnels, demandeurs d'emplois), au profit d'allègements généraux de charges sur les bas salaires. En commission la semaine dernière, les députés s'étaient prononcés contre cette mesure de suppression, aux conséquences « coûteuses » pour « les maraîchers, les arboriculteurs, les viticulteurs », selon le rapporteur Olivier Véran (LREM). Le Gouvernement a depuis proposé une « sortie progressive » du TO/DE en 2019-2020.

Jusqu'à **près de 200 députés étaient présents dans l'hémicycle mercredi soir pour relayer les doléances des agriculteurs**, en présence de quatre ministres un temps (Comptes publics, Santé, Agriculture, Relations au Parlement), ce qui est exceptionnel. « Il y a le feu », s'est exclamé Thibault Bazin (LR), jugeant que « le Gouvernement rétropédale mais c'est insuffisant, il faut une compensation intégrale ». « La ferme France est menacée. Les arboriculteurs de votre département vous ont interpellé », a lancé Philippe Vigier (Libertés et Territoires) au nouveau ministre de l'Agriculture **Didier Guillaume**, ex-sénateur de la Drôme. Thierry Benoit (UDI-Agir) a évoqué « un problème de distorsion de concurrence » par rapport à l'Allemagne ou l'Espagne. « Vous signez l'arrêt d'activité pure et simple d'exploitations », a accusé Emmanuelle Ménard (extrême droite). Le socialiste David Habib a aussi critiqué une « confusion sur la politique agricole ». « Arrêtez de faire circuler des peurs », leur a rétorqué Nicolas Turquois (MoDem).

« Il y a le feu »

« Le Gouvernement rétropédale mais c'est insuffisant »

Novembre 2018

CBanque, le 10 Novembre 2018

Immobilier et rénovation : l'Assemblée crée un dispositif équivalent au Pinel

Le député Thibault Bazin (LR) a jugé « le dispositif intéressant mais imprécis », tout en craignant qu'il crée une injustice s'il ne profite pas à toutes les villes. Le ministre lui a répondu qu'il concernait les 222 communes retenues dans le « Plan action cœur de ville » et toutes celles ayant conclu des opération de revitalisation du territoire (ORT). « Toutes les villes de France sont éligibles aux ORT », a insisté Julien Denormandie.

Europe 1, le 22 novembre 2018

Consentement et filiation : amorce d'un débat à l'Assemblée sur la PMA



Transférer cet acte au notaire permettra de "recentrer le juge sur la plus-value qu'il peut apporter" dans d'autres dossiers, a justifié la ministre de la Justice Nicole Belloubet. © FRANCOIS GUILLOT / AFP

"On anticipe" regrette une députée RN. "Il paraît prudent d'attendre" la révision des lois de bioéthique, a lancé Thibault Bazin, à l'unisson de plusieurs collègues LR. Cette révision sensible, qui doit permettre d'ouvrir la PMA à toutes les femmes, n'est pas prévue avant le printemps. "On anticipe un débat qui n'a pas encore eu lieu", a renchéri la députée d'extrême droite Emmanuelle Ménard.

THIBAULT BAZIN DÉNONCE LA POLITIQUE NÉFASTE AU LOGEMENT

► Orateur du groupe Les Républicains, le député de la 4e circonscription de Meurthe-et-Moselle s'est élevé contre la politique menée par le gouvernement en matière de logement.

« Le budget 2018, s'est illustré par ses mesures néfastes à l'encontre du logement. Citons la quasi- disparition de la contribution de l'Etat au Fonds national d'aide à la pierre, la baisse des APL fragilisant la capacité d'investissement des bailleurs sociaux : 830 M€ cette année, la quasi-suppression de l'APL Accession soit 20 000 dossiers, ce qui assigne 50 000 personnes dans le parc social réduisant ainsi l'espoir du parcours résidentiel, citons le recentrage du Prêt à taux zéro et du dispositif Pinel réservés aux zones très urbaines, pénalisant ainsi la majorité des territoires. »

Après avoir rappelé que son groupe avait déjà, l'an dernier, prévenu des *« effets déplorables de cette politique »*, Thibault Bazin recense *« les dégâts qu'elle a provoqués »*. Il cite : *« Les ventes en bloc ont baissé de 14% au premier semestre 2018, les agréments de logements aidés ont baissé de 20% en 2 ans alors qu'en même temps la demande a augmenté de 9%. Les ventes aux investisseurs ont chuté de 10%. Plus inquiétant encore une chute de 25% des prêts à taux zéro. Les ventes de maisons individuelles baissent de 15% en 2018. Imaginez 30 000 opérations de moins en 2018 dont 2/3 dans le neuf. Enfin les autorisations de construire rien qu'en collectif ont chuté de 17% ces trois derniers mois. »*

Pour le député, ces mauvais résultats *« cachent une autre réalité : l'aggravation des fractures territoriales. Dans ma région, il n'y a plus aucun dépôt de permis de construire de collectif privé dans les zones B2. Il y a aussi une diminution importante des réhabilitations et des constructions de logements aidés. Votre politique, au risque de surdensifier, privilégie les zones fortement urbanisées au détriment des territoires. D'ailleurs nous attendons un rapport sur le zonage »*.

Thibault Bazin conclut en demandant *« quels sont les moyens consacrés dans le budget 2019 aux territoires en souffrance ? »* Il pose la même question sur la relance de l'immobilier : *« Où est-elle ? »*, s'interroge le parlementaire lunévillois qui constate : *« Ces mauvaises mesures frappent les potentiels acquéreurs mais aussi tout un pan de l'économie avec le bâtiment et l'artisanat. »*

La Semaine, 15 Novembre 2018

SAISONNIERS AGRICOLES

L'Assemblée revoit encore le dispositif d'exonérations

Terre-net

mer. 28 novembre 2018 à 09:58 • AFP

L'Assemblée nationale a voté mardi soir une nouvelle version du dispositif concernant les exonérations de cotisations pour l'emploi de travailleurs saisonniers, après de longs débats sur ce sujet qui suscite des inquiétudes chez les agriculteurs.

Les députés ont adopté un amendement du rapporteur Olivier Véran (LREM), revenant à la version qu'ils avaient approuvée en première lecture du projet de **budget de la sécurité sociale** pour 2019, prévoyant une « sortie progressive » du **dispositif TO/DE** (travailleurs occasionnels, demandeurs d'emplois). Mais d'extrême justesse, par 61 voix contre 60, ils y ont ajouté lors de cet examen en nouvelle lecture des sous-amendements portés par des députés de divers bords. Adoptés contre l'avis du gouvernement, ils prévoient le maintien d'une exonération totale jusqu'à 1,20 Smic à compter de 2019, là où l'Assemblée avait prévu en première lecture 1,15 Smic pour 2019 et 1,10 Smic en 2020.

Des élus d'opposition, LR en tête, étaient auparavant longuement revenus à la charge pour défendre le TO/DE, dénonçant à l'instar de Marie-Christine Dalloz une « perte de 39 millions d'euros pour l'agriculture » ou exhortant à ne pas rajouter « des gilets verts aux gilets jaunes » (Thibault Bazin). « Encore un petit effort M. le bourreau avant que l'agriculture française disparaisse », avait aussi lancé Philippe Gosselin (LR). « Il y a une position d'équilibre et de compromis qui a été trouvée en première lecture », leur avait répondu le ministre de l'agriculture Didier Guillaume, lançant aux élus qu'« on ne peut pas avoir le beurre, l'argent du beurre et en plus le sourire du gouvernement ».

L'adoption des sous-amendements, saluée sur Twitter comme une « grande victoire » par Joël Aviragnet (PS), a provoqué des éclats de voix de satisfaction dans l'hémicycle. Le projet de budget 2019 de la sécurité sociale dans la version initiale du gouvernement prévoyait de supprimer le TO/DE, au profit d'**allègements généraux de cotisations sur les bas salaires**. Arguant des difficultés des producteurs de fruits et légumes, les députés avaient voté en première lecture une « sortie progressive ». Le Sénat, avait lui rétabli mi-novembre les exonérations à leur niveau actuel soit jusqu'à 1,25 Smic.

Le Parisien

La cristallerie Baccarat bientôt 100% chinoise

Le Chinois FCC lance une offre publique d'achat (OPA) pour s'emparer de la totalité du capital de la célèbre cristallerie née il y plus de 250 ans en Lorraine.

En juillet 2017, Coco Chu a passé deux jours à Baccarat, rencontrant les salariés et les élus. « Elle a un immense respect pour le luxe à la française et, pour elle, Baccarat c'est du luxe parce que c'est fait à Baccarat », assure, conquis, Thibault Bazin, député LR de la circonscription, invité en Chine avec le maire de la ville en décembre dernier.

Le nouvel actionnaire a fait bonne impression. Reste à confirmer. « Au foot on voit la qualité du joueur sur le terrain, ici c'est pareil », rappelle Thibault Bazin. Depuis les promesses, rien ne s'est encore traduit dans les faits. « Il a fallu attendre l'approbation des autorités chinoises, car ce sont des capitaux qui sortent du pays », précise Benoît Grange, du cabinet Brunswick qui représente en France le groupe Fortune Foutain Capital. Il est formel : « Pour Mme Coco Chu, Baccarat est un éblouissement. »

Décembre 2018

SOCIAL

Lunéville : le député entouré de jaune

Une quarantaine de gilets jaunes ont été reçus par Thibault Bazin à sa permanence. La séance de discussion a duré plus d'une heure trente au cours de laquelle questions et revendications ont fusé.



L'Est Républicain
Le 1er décembre 2019

a peine installé dans la salle de réunion, qu'une première question tombe, sur le carburant. Le député Thibault Bazin (LR) se lance dans une réponse très technique, pas au goût des gilets jaunes qui l'entourent. « Vous nous endormez », peut-on entendre.

L'élu a accueilli ce vendredi une quarantaine de gilets jaunes dans les locaux de sa permanence.

Jean-François l'un d'eux prend la parole : « On n'est pas là pour l'essence. On représente une population dans tout son échantillonnage possible qui n'en peut plus de la politique menée en France. On est gouverné par des gens qui ne représentent pas le pays. Il y a un éveil des gens qui ne veulent plus de ça. Ceux qui sont en haut doivent montrer l'exemple : qu'ils viennent défendre des idées et non pas juste pour l'argent ! Les économies commencent là. Il faut des réformes de fonds. » Un tonnerre d'applaudissements suit.

L'article 68 ne changera rien

D'autres gilets jaunes enchaînent avec des revendications tous azimuts. Le député prend des notes et répond au mieux aux questions posées à un public en jaune tout à son écoute. « Il y a une crise de la démocratie représentative », reconnaît-il. Un gilet jaune aborde l'article 68 (destitution du président de la République). « Il ne changera rien pour obtenir un budget plus juste », signale l'élu. Mais en face de lui, la réponse de Sofiane est claire : « On ne veut plus de Macron ». « Cela m'irait qu'il ne soit plus président », glisse le député. Un autre homme lance : « Pourquoi ne prend-on pas exemple sur les pays scandinaves ? » « Pourquoi ne s'inspire-t-on pas de notre justice avec ses jurys populaires pour avoir des représentants du peuple dans les décisions gouvernementales ? » Ce point interpelle l'élu. D'autres questions s'enchaînent... voire trop pour que le député puisse répondre à toutes.

« Je suis prêt à vous revoir. J'ai besoin d'exemples qui auront de l'impact », dit le député. Jean François rétorque : « Faites des réunions de travail, beaucoup d'entre nous n'aiment pas écrire. »



A Lunéville, le député Thibaut Bazin reçoit la délégation FDSEA-JA et s'engage pour la défense de l'agriculture et des agriculteurs dans les territoires. C'est sans réserve que l'élu a accepté de soutenir les revendications des agriculteurs. Il a d'ailleurs, dès le lendemain, écrit au ministre de l'Agriculture au sujet des ordonnances qui donnent suite aux Etats généraux de l'Alimentation.

Le 28 décembre 2018

le Paysan Lorrain

Janvier 2019

LUNÉVILLE *Vœux* L'Est Républicain, 4 janvier 2019

Quand Thibault Bazin rappelle Victor Hugo

« Je formule le vœu que 2019 soit l'année de l'écoute, dans le respect des territoires et de ceux qui y vivent. Et que la baisse du chômage soit une priorité ! » Dans une salle (le Réservoir), pleine à craquer, le député Thibault Bazin (LR) a présenté ses vœux face aux nombreux maires venus de la 4e circonscription de Meurthe-et-Moselle et représentants du Département et de la Région. En ouverture de la soirée, il avait laissé la parole, après son mot d'accueil, à Jacques Lamblin qui s'était félicité d'être le suppléant d'un « homme d'action, un bosseur qui fait avancer les dossiers, deuxième au classement des députés ! » Le maire de Lunéville, ancien député de la circonscription, avait tenu à rappeler le mouvement des Gilets jaunes illustrant selon lui « un monde aujourd'hui lessivé » porté par un mouvement « plus important que certains ne pouvaient l'imaginer au départ. »

Reprenant la parole, Thibault Bazin a égrené quelque temps forts de l'année écoulée dont un volet sportif (coupe du monde de foot, coupe d'Europe de hand féminin) lui permettant un clin d'œil « à cette France qu'on aime, cette France qui gagne ! » Évoquant à son tour le mouvement des Gilets jaunes, le député a dit avoir, avec sa famille politique, alerté sur les effets néfastes de la hausse du diesel et de la hausse de la CSG. Des réformes et des lois annoncées qui étaient, selon lui « autant de risques de faire émerger des gilets multicolores ; avec cette question qui inquiète beaucoup de Français : quel avenir pour nos enfants. » Un contexte qui, dit-il « donne tout son sens au mandat de député », soulignant qu'il dispose d'une énergie toujours intacte « pour défendre le territoire dans l'idée que vous soyez écoutés, considérés, soutenus. »

Si les grands axes à suivre en 2019 sont pour lui « la transition écologique, la fiscalité, l'organisation de l'État, la démocratie et la citoyenneté », Thibault Bazin a, en conclusion, cité une phrase extraite du discours de Victor Hugo, à l'assemblée nationale législative le 9 juillet 1849 : « Détruire la misère. Oui, cela est possible ! Les législateurs et les gouvernants doivent y songer sans cesse ; car, en pareille matière, tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli. »

J-C.P.

« La France qui gagne »



GERBÉVILLER L'Est Républicain, le 12 janvier 2019

Une ouverture à la citoyenneté



Un dialogue en toute liberté entre le député et les collégiens de 3e.

Dans le cadre de la poursuite du parcours citoyenneté que suivent les collégiens dans leur scolarité, ceux des trois classes de 3e viennent de dialoguer avec un représentant élu de la Nation : le député. Une formule sans préalable et délibérément ouverte librement aux questionnements des élèves.

Un exercice réalisé avec décontraction et précisions par Thibault Bazin face à des questions aussi bien personnelles que liées à la fonction de député de la République.

On est ainsi passé de la nature de ses études à ses mandats politiques antérieurs, puis à ses responsabilités actuelles de conseiller départemental et d'élu de la Nation. Des missions chronophages, avec détails de l'emploi du temps d'une semaine type. « Cela suppose beaucoup d'absences et limite la vie familiale ».

Qui peut être député ? Quelle impression en arrivant la première fois dans l'hémicycle de l'assemblée nationale ou à Versailles ? Mais encore sur le fonctionnement du Parlement. « Avez-vous pu déposer des propositions de lois ? ». Répondant par l'affirmative, le député entre dans les détails, démontrant ainsi l'étendue des sujets soumis à un éventuel vote de lois.

« Un député a trois rôles : voter les lois, contrôler le gouvernement, et évaluer les politiques publiques ». Travail en commissions, en groupes d'études, et sur le terrain aussi, Gilets jaunes, industriels, liberté de vote, Thibault Bazin n'a rien occulté de sa mission, dans laquelle il s'investit avec une qualité qu'il estime nécessaire : l'empathie.

THIBAULT BAZIN POUR LA PARTICIPATION AU GRAND DÉBAT

▶ Le député de la 4e circonscription constate que le président de la République a tardé à prendre la mesure du ras-le-bol et regrette les propos qu'il a tenu. Toutefois, il estime de *« notre responsabilité d'aider la France à retrouver sa sérénité »* mais il n'est pas dupe. *« Pour réussir le débat, il faut assurer la neutralité de son pilotage en faisant appel à ces personnes indépendantes. Nous ne pouvons accepter que le débat soit piloté par deux ministres chargés d'assurer la promotion de la politique gouvernementale. Sinon nous prenons le risque que ce grand débat génère d'amères déceptions. Je ne suis pas sûr que les garants promis suffisent à nous rassurer.*

Cette question de la neutralité a joué dans la démission de Chantal Jouanno qui n'est pas due aux révélations sur son salaire, démission partielle peu compréhensible d'ailleurs sachant qu'elle conserve son titre et son salaire.

Le président après avoir montré peu de considérations envers les élus locaux depuis dix-huit mois souhaite faire reposer le débat sur les communes. Or, ce n'est pas aux maires d'être à la tribune et de faire le compte-rendu. C'est à l'Etat d'assumer.

Je regrette l'absence de rôle donné aux parlementaires . Il faudrait au contraire revenir aux fondamentaux de la démocratie représentative. Le Parlement est pourtant le lieu prévu par nos institutions pour un te débat, surtout que les demandes relèvent majoritairement de politiques nationale. Et le débat ne doit pas être limité du 15 janvier au 15 mars. »

La Semaine,
Le 17 janvier 2019

BADONVILLER L'Est Républicain, le 13 janvier 2019

Le député rencontre les enfants

Le député de la 4e circonscription de Meurthe-et-Moselle, Thibault Bazin, est allé rendre visite à la classe de CM2 de l'école primaire du Haut Jardinet.

C'est dans le cadre du parlement des enfants qui fut créé par Philippe Seguin pour donner la parole aux élèves sur des thèmes choisis que le député Thibault Bazin, de la 4e circonscription de Meurthe-et-Moselle, a été rendre visite à la classe de CM2 de l'école primaire du Haut Jardinet animée par Christelle Cayet. Sur place, c'est à Maxime Perrette qu'est revenue la mission d'accueillir le député par un petit discours de bienvenue. Pour 2019, les élèves participant au parlement des enfants vont plancher sur les dangers d'internet et rédigeront un texte de loi qui sera soumis au vote.



C'est à Maxime qu'est revenue la mission d'accueillir le député au sein de la classe de CM2.

Prise de conscience

La classe de CM2 de Christelle Cayet va représenter la 4e circonscription et va proposer un texte en espérant qu'il soit retenu. Il faut souligner que la classe qui verra son projet de loi retenu aura la chance d'aller une journée au palais Bourbon et de visiter l'Assemblée Nationale. Pour l'enseignante, c'est l occasion aborder les institutions de la Ve République avec, au programme, des sujets comme l'impact des écrans et les dangers qui en découlent. Un bon moyen de faire de ces jeunes élèves les futurs citoyens éveillés à la conscience politique et soucieux des textes de lois qui protègent tout un chacun. Un vrai atout pour renforcer ces cours d'éducation civique et morale.

Le député Thibault Bazin a profité de sa venue pour expliquer aux enfants en quoi consistait le rôle d'un député et à quoi servaient les textes de lois. Il leur a aussi donné les clefs pour mener leur projet à bien en soulignant qu'il restait à leur disposition en espérant les accueillir à son tour au palais Bourbon.

1994

L'année lors de laquelle a été créé le parlement des enfants.

THIBAULT BAZIN : « JE REDOUTE UNE RÉFORME PAR ALGORITHME »

▶ Le député LR de la 4e circonscription a voté contre le projet de loi de réforme de la justice. Il explique pourquoi.

« J'ai voté en deuxième lecture, comme en première lecture d'ailleurs, contre le projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions et contre le projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice pour les principales raisons suivantes :

• Le manque d'ambition pour créer des places de prison. Emmanuel Macron avait pourtant promis 15 000 places de prison. Il n'y en aura que 7 000 d'ici la fin du mandat. Et encore, nous ne sommes pas certains qu'elles seront réalisées eu égard au retard enregistré.

La surpopulation carcérale va perdurer, altérant les conditions de réinsertion des détenus et pesant sur les personnels. En parallèle, pour éviter la prison, les peines alternatives accrues vont être développées avec la nouvelle peine de détention à domicile sous surveillance électronique, s'inscrivant ainsi dans la continuité de la contrainte pénale créée par Christiane Taubira.

• L'éloignement de la justice pour le citoyen. La fusion des tribunaux d'instance, je pense en particulier à celui de Lunéville, et des tribunaux de grande instance, engendrera à terme, la suppression des tribunaux d'instance. Dans les faits, la proximité des moyens ne sera plus assurée. Cela risque d'éloigner les justiciables de la justice et d'aggraver ainsi les fractures territoriales.

• La déjudiciarisation des procédures qui risque de nuire aux différentes parties : la suppression de la tentative de conciliation judiciaire obligatoire dans la procédure de divorce risque de porter atteinte à la préservation des intérêts des parties et notamment des enfants.

• L'accès au droit absent de ce projet : aucune réforme de l'aide juridictionnelle dans ce projet. L'accès au droit est pourtant une nécessité dans une société démocratique.

L'inquiétante habilitation à réformer par ordonnances la justice des mineurs. Imaginez que cela a été introduit en catimini au dernier moment par amendement alors qu'on parle d'un sujet très sensible.

• L'inquiétante expérimentation de la révision des pensions alimentaires par la CAF : 5 départements devraient être concernés par cette application d'un barème national alors que cette révision d'une décision de justice devrait se faire selon moi au cas par cas.

• La numérisation de la justice qui éloigne les citoyens d'une vraie justice. La dématérialisation des plaintes en ligne ne prend pas suffisamment en compte la victime avec l'absence de contacts humains pour les crimes et délits sur personne. Espérons qu'il y aura un suivi derrière, sinon on assistera à une profonde deshumanisation de la justice.

Enfin les services de médiation en ligne insuffisamment encadrés font craindre le pire : je redoute une justice par algorithme.

Ce sont les raisons pour lesquelles ce projet ne me semble pas à la hauteur des enjeux et des défis pour la justice. »

La Semaine,
31 Janvier 2019

La Semaine,
01 Janvier 2019

THIBAULT BAZIN INDIGNÉ PAR LA PERSÉCUTION DES CHRÉTIENS DANS LE MONDE

▶ Après la présentation par le Nouvel index mondial de persécution des chrétiens, le député de la 4e circonscription fait part de son inquiétude : *« Plus de 245 millions de chrétiens sont persécutés soit 1 chrétien sur 9 dans le monde. Les tendances observées sont alarmantes : la persécution des chrétiens devient plus étendue, plus profonde et plus violente. Le nombre de chrétiens tués est passé de 3 066 à 4 305 en un an. Le 2 novembre dernier en Egypte, 7 chrétiens d'une même famille ont, par exemple, été tués dans leur bus en route pour un pèlerinage.*

L'oppression quotidienne a augmenté de 16 % depuis 2014, 3 150 chrétiens sont détenus en raison de leur foi dont 1 131 en Chine. Des Etats ont même adopté des lois anti-conversion.

En un an, la persécution est devenue forte dans 15 nouveaux pays, 1 847 églises, contre 793, l'an passé, ont été ciblées dont 569 au Nigéria. Le 13 novembre dernier, trois églises de la ville de Surabaya en Indonésie, ont ainsi été attaquées lors d'attentats à la bombe.

Les articles 18 à 20 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme sont de plus en plus bafoués dans le monde. C'est pourquoi le gouvernement français doit mener des actions diplomatiques afin que soit vraiment respectée cette liberté fondamentale de croyance (ou non) dans les pays avec lesquels la France entretient des relations privilégiées.

Très attaché au droit à la liberté de religion ou de conviction et désireux de manifester ma solidarité à l'égard des chrétiens persécutés dans le monde, j'ai personnellement utilisé mes prérogatives de parlementaire pour interroger et interpeller le gouvernement, en particulier l'an dernier concernant l'Algérie où les Eglises continuent à subir des pressions fortes de la part des autorités. »

Fevrier 2019

LUNÉVILLE > *Politique*

Présence bancaire en zone rurale : le député Bazin monte au créneau

Lors des questions orales de la séance de ce lundi, à l'Assemblée nationale, Thibault Bazin a interpellé le secrétaire d'État chargé du numérique, Mounir Mahjoubi, sur la présence bancaire en zone rurale.

Un sujet que le député de la 4e circonscription connaît bien (et sur lequel il avait déjà attiré l'attention du gouvernement par une question écrite en juillet) puisque, rien que sur le territoire où il a été élu, plusieurs fermetures sont intervenues ces derniers mois : c'est le cas à Cirey-sur-Vezouze, où il y avait encore 3 banques, à Badonviller, Blainville-sur-l'Eau ou encore Blâmont. Dans certaines communautés de communes, les distributeurs de billets sont même désormais absents.

Impact sur les commerces, les touristes, les habitants, contraints de faire des kilomètres pour retirer du liquide, frein à la consommation locale et sur le développement des circuits courts, l'élu a dressé un constat noir. « Ces fermetures, conjuguées à la disparition des commerces et des différents services, contribuent aussi au sentiment d'abandon ressenti de manière très forte sur les territoires concernés et clairement manifesté par le mouvement des gilets jaunes », estime Thibault Bazin.



Le député s'est appuyé sur la situation locale. Photo d'archives A. MARCHI

La solution du « cashback » (N.D.L.R. : il s'agit de points relais qui permettent aux clients d'une banque de retirer de l'argent auprès d'un commerçant), apportée après débat au Sénat, n'est « qu'un pis-aller », aux yeux du député. Il enjoint le gouvernement d'« assurer une présence bancaire, à tout le moins un distributeur de billets, dans chacun des anciens chefs-lieux de canton rural, selon des critères de proximité à définir, afin de préserver la qualité de vie, la consommation locale et l'attractivité de nos territoires ruraux ».

Avec des acteurs privés

Selon M. Mahjoubi, « créer une obligation d'implantation pour les banques n'apparaît ni possible juridiquement, ni proportionné, ni nécessaire », au regard des solutions, type « cashback », même avec des acteurs privés, qui se développent et sur lesquelles mise actuellement le gouvernement.

Insuffisant aux yeux du député de la 4e circonscription, davantage favorable au maintien, par les communes et moyennant une aide au coût de fonctionnement pour la collectivité, d'un distributeur automatique de billets accessible pour tous.

Quant au recours au « cashback », le député a rappelé l'investissement conséquent, pour le commerçant, afin de s'équiper de terminaux, dans des secteurs en zone blanche ou devant faire avec une connexion numérique pas toujours suffisante. Thibault Bazin craint aussi, par ce système, « d'aggraver la mauvaise gestion du budget de certains foyers vulnérables. Les territoires ruraux abandonnés par les banques attendent davantage de soutien de la part de l'État ».

Pascale BRACONNOT

> « L'accès à l'argent liquide constitue un enjeu d'égalité territoriale »
> **Thibault Bazin** Député de la 4e circonscription

L'Est Républicain, le 15 fevrier 2019

Cérémonie L'Est Républicain, le 15 fevrier 2019

Photos. Nancy : Hommage aux gendarmes décédés

Le préfet de Meurthe-et-Moselle Eric Freysselinard, a rendu hommage « à celles et ceux qui, dans les rangs de la gendarmerie, ont payé de leur vie l'accomplissement de leur devoir", ce vendredi à la caserne Aimé-Roux à Nancy. La cérémonie s'est déroulée ce vendredi matin à la caserne Aimé-Roux, en présence des députés Dominique Potier, Thibault Bazin et Laurent Garcia, le président du Conseil départemental Mathieu Klein et le sénateur Jean-François Husson. 14 gendarmes sont morts dans l'exercice de leurs fonctions en 2018.



La Semaine, le 21 fevrier 2019

THIBAULT BAZIN ET LA BAISSE DE L'APPRENTISSAGE DE L'ALLEMAND

▶ Le député de la quatrième circonscription a attiré l'attention de Jean-Michel Blanquer le ministre de l'Education nationale *« sur la baisse inquiétante de l'apprentissage de l'allemand dans le secondaire dans le pays. En 2002, suite au constat d'une baisse d'effectifs alarmante d'élèves germanistes en 6e, le dispositif des classes bilingues a été mis en place et cela a été une vraie réussite. En 2014, plus de 3 300 collèges proposaient cette option, et cela représentait environ 100 000 élèves germanistes en 6e. Suite à la réforme du collège qui soumettait l'existence de la classe bilangue à un enseignement de l'allemand au primaire, plus de 1 000 collèges ont vu leur dispositif bilangue disparaître, soit près d'un tiers des collèges. La perte en nombre d'élèves s'est évaluée à plus de 25 000 soit 26% de l'effectif de 2015 ».*

Le député constate que les classes bilangues n'ont pas été *« rouvertes dans la majorité des cas, ou alors elles ont été mises en place de manière tronquée, c'est-à- dire qu'au lieu d'avoir 3 heures d'enseignement par niveau au collège, les horaires ont été alignés sur une LV2 classique soit 2h30 par semaine. Cela représente une perte de 18h d'enseignement sur une année pour l'élève ».*

Alors que vient d'être signé le traité d'Aix-la-Chapelle, dont l'article 10 préconise le développement de l'apprentissage mutuel de la langue de l'autre, l'adoption de stratégies visant à accroître le nombre d'élèves étudiant la langue du partenaire, Thibault Bazin demande au gouvernement *« comment il entend respecter ce traité et quelles mesures il compte prendre pour accroître le nombre d'élèves étudiant l'allemand ».*

Mars 2019

Thibault Bazin et le logement

La Commission des Affaires Economiques de l'Assemblée nationale a nommé Thibault Bazin, député (LR) de Meurthe-et-Moselle, corapporteur d'une mission chargée du suivi de la Loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique dite Loi ÉLAN.
Le parlementaire se « réjouit de pouvoir travailler à nouveau sur un sujet, le Logement, qui est si impactant pour le quotidien de chacun d'entre nous, pour le secteur du bâtiment et pour notre équilibre territorial ».

L'Est Républicain, le 17 mars 2019

THIBAULT BAZIN DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RÉTABLIR ET D'ASSURER L'ORDRE RÉPUBLICAIN

▶ Le député de la quatrième circonscription réagit après les violences commises à Paris le 16 mars.

« De nouveaux actes scandaleux ont été commis à Paris en marge des manifestations des gilets jaunes : des saccages inadmissibles sur la plus belle avenue du monde par des "cagoules noires" qui sont venues encore une fois juste "casser" sans aucun lien avec les motivations des manifestants pacifistes.
La stratégie du pire de la part du président Macron et de son gouvernement est dangereuse en laissant s'installer le chaos en plein débat afin de dévaluer les attentes des Français en matière de pouvoir d'achat, de cohésion des territoires, de pratique renouvelée de la démocratie.
Pourtant les demandes sont fortes pour vraiment lutter contre les fractures territoriales, améliorer le pouvoir d'achat des Français et renforcer la démocratie de proximité.
La sortie du grand débat s'annonce chaotique. L'omniprésence du président de la République et de ses ministres a faussé le déroulement comme l'ont souligné les garants.
La responsabilité de l'exécutif : président, Premier ministre, ministre de l'Intérieur, incapables d'assurer la sécurité dans notre pays est indéniable alors que les risques de débordements étaient connus. Ils sont fautifs.
Je demande au gouvernement de prendre enfin les mesures pour rétablir et assurer dans la durée l'ordre républicain ».

La Semaine, le 21 mars 2019

Avril 2019

Un élu interpelle Agnès Buzyn sur les pratiques abusives en audioprothèse

Par le biais d'une question écrite, le député Thibault Bazin (Les Républicains, Meurthe-et-Moselle) souhaite attirer l'attention de la ministre sur les publicités et offres de certaines enseignes.

L'ouïe Magazine, le 14 avril 2019

Dans sa question, publiée au Journal Officiel le 12 mars dernier, l'élu explique que des réseaux d'audioprothèse « *offrent des remises de 40 % et d'autres proposent une deuxième aide auditive pour 1 euro de plus* ». Il pointe également du doigt les MDD : « *Certaines enseignes utilisent la méthode de marques de distributeurs en griffant à leur enseigne et logo des aides auditives qu'elles ne fabriquent pas, induisant ainsi la patientèle en erreur en détournant les dénominations génériques des aides auditives pour rendre les devis incomparables* ». Thibault Bazin dénonce aussi les tarifs annoncés « *sans mentionner les services de prestation associés* », les assistants d'écoute vendus sans prescription, mais aussi les réseaux de soins « *qui ne pratiquent le tiers payant qu'avec les audioprothésistes agréés (auxquels des contraintes anormales sont d'ailleurs imposées alors même que leurs compétences professionnelles ne sont pas garanties) détournant ainsi la patientèle au profit de leurs audioprothésistes adhérents en proposant de surcroît des remboursements plus importants.* »

Le député demande ainsi à Agnès Buzyn ce que le « *gouvernement compte entreprendre pour mettre un terme à ces pratiques préjudiciables aux patients et qui portent le discrédit sur toute la profession* ». Notons que cette question intervient à un moment clé pour le secteur, avec la mise en place progressive du RAC 0, le début de la communication sur l'offre 100 % santé, les discussions relatives à la nouvelle convention de tiers payant ou encore celles sur le futur devis normalisé.

L'Est Républicain, le 29 avril 2019

Aéroports de Paris

Les 130 députés et 118 sénateurs soutenant le projet de référendum d'initiative partagée (RIP), ont trouvé peu d'écho parmi les parlementaires lorrains, notamment à droite plutôt favorable à la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP) : 8 sur 34. La Meurthe-et-Moselle mobilise le plus : les députés Potier (PS), Fiat (FI) et Bazin (LR) et le sénateur (PS) Jacquin. Deux parlementaires ont signé en Moselle : le député Di Filippo (LR) et le sénateur Todeschini (PS). Un député dans les Vosges (Stéphane Viry, LR) et un député en Meuse, Bertrand Pancher (Libertés et territoires,

Le permis dès 16 ans

Le député LR de Meurthe-et-Moselle, Thibault Bazin, vient de déposer une proposition de loi visant à « offrir la possibilité aux apprentis de passer le permis de conduire dès 16 ans ». « Certains jeunes hésitent, voire renoncent à signer un contrat d'apprentissage car ils rencontrent des difficultés pour se rendre dans l'entreprise qui accepterait de les accueillir, ne disposant pas de transports en commun adaptés et leurs parents n'étant pas forcément disponibles pour les accompagner ». Et de préciser qu'il conviendrait, selon lui, d'adapter l'aide au permis prévue pour les apprentis majeurs aux apprentis mineurs.

LUNÉVILLE - ARMÉE

Au Tchad, Thibault Bazin avec le 53e RT

Dans le cadre d'une mission parlementaire du groupe d'amitié France-Tchad de l'Assemblée nationale, le député Thibault Bazin vient de passer 4 jours au Tchad. Il y a notamment rencontré les militaires du 53e RT qui participent actuellement à l'opération Barkhane.





Lors de ses quatre jours au Tchad, Thibault Bazin qui est aussi membre de la commission de la défense, a pu rendre visite aux militaires du 53 e RT dont son chef de corps, le lieutenant-colonel Dubreuil. Photo DR

Missions de coopération

Les militaires remplissent aussi des missions de coopération. « Cela représente 5 % de leur activité. Ils interviennent dans une école de transmissions et vont aider dans un orphelinat. » La dernière visite du groupe d'amitié France Tchad de l'Assemblée nationale dans ce pays datait de 2004. Pendant ces quatre jours très denses, les trois élus ont rencontré des élus tchadiens, des représentants des différents cultes, visité des projets de développement et vu « comment fonctionne l'agence française de développement ».

Opération Barkhane quèsaco ?

Selon le ministère des Armées, l'opération Barkhane repose sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne. Et vise en priorité à favoriser l'appropriation, par les pays partenaires du G5 Sahel, de la lutte contre les groupes armés terroristes. Ainsi, en près de quatre ans, plus de 87 000 soldats du G5 ont pu bénéficier d'une formation.

L'an passé, près de 70 projets civilo-militaires ont été conduits au profit de la population. Sans compter, entre autres, les consultations médicales et les soins prodigués à la population malienne, tchadienne et nigérienne.

« Avec mes collègues, nous avons rencontré le général de division Frédéric Blachon » au poste de commandement interarmées de théâtre unique à Ndjamena au Tchad. « Il dirige 4 500 militaires dans le cadre de l'opération Barkhane répartis sur 5 pays (Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) », indique Thibault Bazin. Les différents théâtres d'opération et les objectifs contre les groupes terroristes ont été présentés à la délégation de trois élus.

C.S.-C.



Assurer les transmissions en conditions désertiques

Lors de ces journées au Tchad, à N'Djamena, le député de la 4e circonscription a retrouvé le commandant du groupement de transmissions, le lieutenant-colonel Dubreuil (chef de corps du 53e RT de Lunéville depuis cet été). Pour l'opération Barkhane, il dirige « 211 personnes dont 42 % sont du 53e RT. Si la base est à N'Djamena, d'autres militaires du 53e RT sont sur des postes avancés, isolés. »

Thibault Bazin est admiratif de leur travail : « Ils doivent établir des liaisons de communication dans une zone désertique, refroidir en permanence les équipements - il fait 27-28 °C la nuit mais plus de 40 °C le jour-, et aussi faire face avec leur matériel de transmission aux aléas du vent. Nos transmetteurs agissent comme support des opérations en continu : ils sont capables d'alimenter une visioconférence avec des personnes dans le désert. Ils sont à la pointe de la technologie. » Il a pu échanger avec les militaires sur place. « C'est une ville dans la ville. Ils sont très occupés et peuvent très peu sortir de la base pour des raisons de sécurité », témoigne Thibault Bazin. « C'est difficile mais ceux qui sont déjà allés au Tchad il y a 4 ans disent que les conditions de vie se sont améliorées, avec internet disponible maintenant. »

Coopération parlementaire :

Des députés français visitent le Tchad

Un groupe de députés français, conduit par M. Thibaut Bazain, a été reçu en audience hier, jeudi 11 avril 2019, par le président de l'Assemblée nationale tchadienne, M. Haroun Kabadi, entouré de ses proches collaborateurs. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération interparlementaire entre les deux pays. Les députés échangent des expériences pour une démocratie nouvelle et naissante dans leurs pays respectifs. Pour le chef de la délégation de députés français, l'amélioration de la démocratie parlementaire est importante et nécessite des efforts pour mieux se connecter davantage aux personnes que représentent les élus. *«L'objectif commun est de se donner les moyens de pouvoir évaluer mieux les politiques publiques que nous votons. Il ne suffit pas de voter les lois, mais, surtout, de faire en sorte qu'elles soient appliquées»*, confie M. Thibaut Bazain. Les députés français ont eu une rencontre avec les présidents des groupes parlementaires et la commission Défense et Sécurité de l'Assemblée nationale.

L'équipe de M. Thibaut Bazain profite aussi de son séjour au Tchad pour visiter, entre autres, le Parc National de Zakouma, le Bahr Linia, qui est l'un des projets à grands impacts socioéconomiques financés par de l'Agence Française de Développement, ainsi que le camp de l'opération Barkhane, à N'Djaména, etc.

D. Mitta

Le Progrès
Quotidien d'informations générales
Email: *quotidienleprogres3@yahoo.fr*
B.P. 3 055 Tél. 22.51.55.86.
N'Djaména (Tchad)
Directeur de Publication :
Abdéramane Barka
Imprimerie : **Aubaine Graphic**

Le Progrès n° 5049 P.3

Des députés français au Palais de la démocratie

Dans le cadre de la coopération interparlementaire, une délégation des députés français membres du groupe d'amitié France-Tchad, a effectué une visite d'échanges à N'Djaména du 10 au 13 avril 2019.

Au palais de la démocratie, siège de l'Assemblée nationale du Tchad, la délégation conduite par le député Thibault Bazin, président du groupe d'amitié France-Tchad, a consacré l'essentiel de son agenda aux échanges avec les députés tchadiens membres du groupe d'amitié Tchad-France, les membres des commissions affaires étrangères et défense nationale, ainsi que les présidents des différents groupes parlementaires. Les parlementaires français ont par la suite rencontré les responsables de la plateforme religieuse avant de visiter la force de l'opération Barkhane et les projets financés par l'Agence française de développement dans le Bahr Ligna. Pour finir, ils joignent l'utile à l'agréable en admirant la beauté du parc de Zakouma, dans le Salamat.

"Les échanges nous ont permis de comprendre que, contrairement à ce que nous pensons, les députés français aussi ont leurs difficultés dans l'accomplissement de leurs tâches. Finalement nous sommes convaincus que les amis de France vivent également tout ce qu'on vit ici en tant que député", confie Moussa Kadam, président du groupe d'amitié Tchad-France, par ailleurs premier vice-président l'Assemblée nationale tchadienne.



Les députés Thibault Bazin et Moussa Kadam à la signature de la déclaration commune (Ph. ANG)

"Nous avons beaucoup de respect pour ce que nos collègues font ici au Tchad. Nous avons envie que nos échanges soient fréquents, dans les bons comme les mauvais moments. C'est ça l'amitié", complète son collègue Thibault Bazin.

L'un des points phares du séjour des députés français à N'Djaména, c'est aussi la déclaration commune faite à l'issue d'une réunion de travail entre les groupes d'amitié des deux Assemblées nationales. Leurs présidents, Thibault Bazin et Moussa Kadam ont réaffirmé leur volonté de favoriser les échanges et la coopération afin de renforcer leur amitié par un partenariat *"fondé sur les principes d'égalité, de réciprocité, de confiance et d'intérêts mutuels"*.

Conscientes du rôle fondamental que jouent les parlements en tant qu'instrument de la souveraineté populaire et du pluralisme politique, les deux parties entendent promouvoir les transferts d'expériences et d'expertise en matière d'organisation et de procédure législative, d'activité de contrôle de l'action gouvernementale, d'évaluation des politiques publiques, de statut de la fonction publique parlementaire. Elles encouragent également des contacts entre les deux Assemblées, sous forme de visites, de missions d'études ou de séminaires entre les organes.

Des acquis aux nouveaux besoins

"Nous sommes un jeune parlement sous l'ère démocratique, par rapport à l'Assemblée nationale française.

Puisque nous sommes pétris de ses sources de droit, le bon sens aurait voulu que nous y allons très souvent chez eux pour apprendre. En 2012, nous avons été chez eux et avions eu la chance de vivre en direct la question orale adressée au gouvernement. Nous y demeurons depuis des années par la présence des fonctionnaires de l'Assemblée nationale tchadienne qui sont en stage là-bas. En 2008, quand l'Assemblée nationale tchadienne a été brulée, ce sont nos amis français qui nous ont aidé à composèr une bibliothèque digne de ce nom", se félicite Moussa Kadam. Pour lui, il n'y a plus de honte à tendre la main, surtout lorsqu'on est en difficulté.

"Si aujourd'hui encore nos collègues nous ont fait l'honneur de venir échanger avec nous, cela nous permet d'exprimer sans fausse modestie les besoins actuels de notre institution. D'abord, en terme de fonds documentaire, puisque nous n'avons aucune salle qui dispose des documents pouvant aider dans l'examen et amendement des projets de loi. Pire, l'internet qui est aujourd'hui roi partout n'existe pas ici chez nous, alors qu'il s'agit du dernier gadget au monde dont puisse se permettre une institution. Pour toutes ces difficultés, nous avons fait de demande pour ceux qui viendront après nous, comme nous sommes presque arriver à la fin de cette législature. C'est vrai que le député n'a pas de mallettes d'argent pour financer tout azimut de projets mais ils sont de porte-voix et feront en sorte que les politiques publiques françaises nous également soient profitables", plaide Moussa Kadam.

Alladoum Ieh-Ngarhoulem G.

Rencontre interparlementaire Tchad-France :

Le bien-être socioéconomique et la stabilité au menu

La délégation du groupe parlementaire d'amitié France-Tchad, lors de son séjour au Tchad, a visité le projet Bahr Linia financé par l'Agence française de développement (AFD), le samedi 13 avril 2019. Après cette visite, elle a rencontré la plateforme interconfessionnelle du Tchad au siège de la Conférence épiscopale du Tchad.



La visite de la délégation au Bahr Linia entre dans le cadre de l'évaluation et de l'impact positif du projet sur les populations riveraines. Le projet d'aménagement hydro-agricole du Bahr Linia vise à faire revenir l'eau de l'ancien bras Chari afin de permettre aux habitants de la zone d'y pratiquer des activités agricoles et pastorales. Après une étude de faisabilité réalisée sous la responsabilité du ministère en charge de l'Urbanisme, deux tronçons ont été retenus : du fleuve Chari (zone de prise) jusqu'à Linia sur une distance d'environ 40 km et de Linia (au niveau du pont) à Karkam sur une distance d'environ 30 km. La mise en œuvre de ce projet permettra d'irriguer 2 000 à 2500 hectares en culture d'hivernage et 1000 hectares en culture de contre saison. Les investissements permettent de développer à proximité de N'Djaména une zone de production agricole irriguée notamment maraichère, de pisciculture et d'accueil de troupeaux d'éleveurs nomades. Le chef de la délégation du groupe d'amitié France-Tchad, Thibault Bazin s'est dit satisfait de la réalisation du projet. « Je suis très fier car cela démontre que l'argent du contribuable français n'est pas jeté par la fenêtre. Nous allons rendre compte de toutes ces réalisations de l'AFD ».

La délégation accompagnée du député Gali Ngothé Gatta s'est rendue au siège de la Conférence épiscopale du Tchad pour échanger avec les membres de la plateforme interconfessionnelle. L'archevêque métropolitain de N'Djaména Edmond Djitangar Goetbé a rappelé les objectifs de la plateforme interconfessionnelle du Tchad. Il s'agit entre autres de promouvoir les valeurs d'amour, de tolérance, de pardon pour la cohabitation pacifique, de créer un cadre de connaissance mutuelle entre les trois confessions religieuses ; d'accompagner l'Etat dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Il note en outre que la plateforme aide à la résolution des conflits entre les communautés et œuvre pour la promotion humaine et le bien-être social. Cette plateforme selon lui, a accouché l'organisation de la Journée nationale de prière pour la paix chaque 28 novembre par ailleurs date de la proclamation de la République du Tchad.

Yonwa Maïlébélé

L'Info

Directeur de Publication :
ABBA ALI KAYA
Coordinateur de la Rédaction :
MAHAMAT BRAHIM TAHER
Rédacteur en Chef :
RIAMIAN DOUMTOLOUM GHISLAIN
Impression : Imprimerie AUBAINE GRAPHIC

POLITIQUE

Coopération interparlementaire :

Les groupes d'amitié des Assemblées tchadienne et française en contact

Les parlementaires français, membres du groupe d'amitié France-Tchad ont rendu visite de travail à leurs collègues du Tchad, le mercredi 10 avril 2019. Cette visite entre dans le cadre de la prise de contact avec les nouveaux membres du groupe d'amitié France-Tchad.



Conduite par Thibault Bazin, président du groupe d'amitié France-Tchad, la délégation a été accueillie à l'aéroport international Hassan Djamous de N'Djaména par le 1ervice-président de l'Assemblée nationale (AN) par ailleurs président du groupe d'amitié Tchad-France, Moussa Kadam. De l'aéroport, la délégation a été conduite à l'hôtel Radisson Blu pour un déjeuner autour du président de l'AN, Dr Haroun Kabadi.

A cette occasion, Dr Haroun Kabadi a rappelé l'histoire qui lie le Tchad à la France. « En foulant aujourd'hui le sol de N'Djaména ex-Fort-Lamy, vous mettez vos pieds sur les traces de vos anciens qui ont colonisé et modelé le Tchad, avant de nous léguer un pays indépendant et souverain ». Par ce rappel historique, il a fait comprendre qu'on ne ravive pas de douloureux souvenirs, mais simplement pour tirer la leçon que l'histoire des nations et des peuples est faite non seulement de périodes sombre, mais aussi de renaissance glorieuse.

Il a par ailleurs relevé que la France est le plus grand partenaire du Tchad sur la voie de la renaissance nationale et de l'émergence socioculturelle et économique. « Pour renaître et émerger, il faut la paix, la sécurité et la stabilité politique. Mais aujourd'hui, il convient de faire observer que le contexte régional des mutations qui s'opèrent dans les pays limitrophes font planer des défis sécuritaires qui menacent la stabilité du pays », a fixé Dr Haroun Kabadi. Il demande par ailleurs à la délégation de témoigner à son retour la volonté et l'engagement des autorités tchadiennes à organiser des élections législatives inclusives, transparentes et apaisées.

Rencontres tous azimuts

Pendant son séjour, la délégation a eu à rencontrer le président de l'Agence nationale de sécurité (ANS), le groupe d'amitié Tchad-France, les présidents des groupes parlementaires et la commission Défense et Sécurité. La rencontre avec le groupe d'amitié Tchad-France a été sanctionnée par une déclaration commune. Les deux groupes tiennent à réaffirmer leur volonté de favoriser les échanges et la coopération entre eux. Ils entendent également renforcer leur amitié par un partenariat fondé sur les principes d'égalité, de réciprocité, de confiance et d'intérêt mutuels.

Reconnaissant le rôle fondamental que jouent les parlements en tant qu'instrument de la souveraineté populaire et du pluralisme politique, conscients de l'importance de la consultation, des échanges et des rencontres comme instruments de coopération entre les institutions parlementaires, les présidents des groupes d'amitié s'engagent « à promouvoir les transferts d'expériences et d'expertises en matière d'organisation et de procédure législatives ». Ils entendent également consolider leur action sur le contrôle de l'action gouvernementale, évaluer les politiques publiques, le statut de la Fonction publique parlementaire ou les ressources humaines. Ils ont en outre encouragé la coopération et les contacts de haut niveau entre les deux Assemblées sous forme de visites, de missions d'études ou de séminaires entre différents organes. Pour rappel, la dernière visite du groupe d'amitié France-Tchad date d'octobre 2014.

Yonwa Maïlébélé

POLITIQUE L'Est Républicain, le 29 Avril 2019

Aéroports de Paris

Les 130 députés et 118 sénateurs soutenant le projet de référendum d'initiative partagée (RIP), ont trouvé peu d'écho parmi les parlementaires lorrains, notamment à droite plutôt favorable à la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP) : 8 sur 34. La Meurthe-et-Moselle mobilise le plus : les députés Potier (PS), Fiat (FI) et Bazin (LR) et le sénateur (PS) Jacquin. Deux parlementaires ont signé en Moselle : le député Di Filippo (LR) et le sénateur Todeschini (PS). Un député dans les Vosges (Stéphane Viry, LR) et un député en Meuse, Bertrand Pancher (Libertés et territoires, proche de la majorité présidentielle).

Parlement européen

L'échange de courriers était passé relativement inaperçu à propos de l'avenir de Strasbourg, capitale européenne et siège du Parlement européen remis en cause par la présidente de la CDU, Annegret Kramp-Karrenbauer. Le 12 mars donc, Jean Rottner, le président de la région Grand Est demandait à Emmanuel Macron de se positionner publiquement. Le Président a pris le temps de la réflexion, en répondant le 8 avril : « Soyez certain que je continuerai de défendre cette ville, dont le statut de capitale européenne, inscrit dans les traités, est intangible et non négociable. » « Le chef de l'État a entendu notre appel lancé pour le respect des traités fondateurs », réagit Jean Rottner. Mais le débat ne manquera pas de rebondir...

Le permis dès 16 ans

Le député LR de Meurthe-et-Moselle, Thibault Bazin, vient de déposer une proposition de loi visant à « offrir la possibilité aux apprentis de passer le permis de conduire dès 16 ans ». « Certains jeunes hésitent, voire renoncent à signer un contrat d'apprentissage car ils rencontrent des difficultés pour se rendre dans l'entreprise qui accepterait de les accueillir, ne disposant pas de transports en commun adaptés et leurs parents n'étant pas forcément disponibles pour les accompagner ». Et de préciser qu'il conviendrait, selon lui, d'adapter l'aide au permis prévue pour les apprentis majeurs aux apprentis mineurs.

Nicolas Dupont-Aignan et les transfuges

Nicolas Dupont-Aignan, président de Debout la France et tête de liste aux Européennes, avait reporté in extremis son déplacement à Nancy, le soir de l'incendie de Notre-Dame. Il sera là aujourd'hui pour remettre sa carte d'adhérent au parti qu'il a fondé à Philippe Morenvillier, ancien député LR de Meurthe-et-Moselle. Ce dernier a décidé de s'engager sur la liste de Nicolas Dupont-Aignan qui sera accompagné de Jean-Louis Masson, sénateur de Moselle mais aussi, et surtout, de Marie-Jo Zimmermann, en 4e position sur sa liste. L'ancienne députée de Moselle a quitté les Républicains pour rallier Debout la France. Elle était connue pour son engagement pour la défense des droits des femmes.

L'Est Républicain

NANCY Questions à

Jacky Dal Lago Président de l'Union des propriétaires immobiliers

« Le contrat de bail allégé »



Votre association, l'Union nationale des propriétaires immobiliers (UNPI) de Lorraine tient son son assemblée générale lundi 1er avril ?
Oui et ce n'est pas un poisson d'avril. Cela aura lieu à 13 h 30 dans les grands salons de la mairie. Nous avons déjà 300 personnes inscrites. Notre nouveau président national, Christophe Demerson sera là ainsi que trois députés et un sénateur.

Plusieurs interventions techniques sont prévues ?
Oui, j'ai demandé à une intervenante de la Banque Populaire de venir nous parler du financement de la rénovation énergétique. Avec des informations très pratiques. Dans le même esprit, le président du conseil départemental viendra présenter les aides à la pierre.

Combien de propriétaires adhérent à votre association ?
Environ 3.000 au niveau de la Lorraine dont 2.300 sur la Meurthe-et-Moselle. Nos effectifs sont un petit peu en baisse. C'est pour cela que nous allons faire appel à une société de développement digital et numérique pour cibler, sur les réseaux sociaux, de jeunes propriétaires susceptibles de devenir adhérents chez nous.

Ça, c'est pour le futur. Sinon, concernant le passé, quel a été le temps fort des mois écoulés ?
Nous avons réussi à alléger le contrat de bail. L'initiative vient de nous, au niveau local, et nous sommes parvenus à changer les choses au niveau national. Nous avons rédigé une proposition qui a été soutenue à l'assemblée par le député Thibault Bazin puis qui a été reprise dans une ordonnance par le ministre du Logement. Grâce à nous, le contrat de bail va être en grande partie dématérialisé. Il n'y aura plus besoin d'autant de papier. Pour un appartement en copropriété, par exemple, on passe de 110 à 30 pages seulement. Cela permet d'économiser 14.000 arbres par an sur l'ensemble de la France. C'est pas mal !

Propos recueillis par C.G.

PROPOSITION DE LOI DE THIBAULT BAZIN

▶ Le député de la 4e circonscription de Meurthe-et-Moselle a déposé une proposition de loi visant à offrir la possibilité aux apprentis de passer le permis de conduire dès 16 ans.
« Se former en apprentissage est une formidable façon de multiplier ses chances de s'insérer professionnellement. Cette possibilité est ouverte pour les élèves qui ont terminé l'enseignement en 3e et qui ont 15 ans révolus. Cependant un problème de mobilité frappe beaucoup de jeunes notamment dans les territoires ruraux. Or, certains jeunes hésitent, voire même renoncent à signer un contrat d'apprentissage car ils rencontrent en effet des difficultés pour se rendre dans l'entreprise qui accepterait de les accueillir, ne disposant pas de transports en commun adaptés et leurs parents n'étant pas forcément disponibles pour les accompagner.
C'est pourquoi cette proposition de loi a pour but de leur permettre de se présenter au permis de conduire plus tôt, dès 16 ans, afin de leur offrir une nouvelle possibilité pour résoudre ce problème de mobilité. La formation en conduite accompagnée est d'ailleurs possible dès 15 ans depuis 2014.
Depuis le 1er janvier 2019, les apprentis majeurs peuvent bénéficier d'une aide de l'Etat pour financer leur permis de conduire. Il conviendra après l'adoption de cette proposition de loi, de déployer cette aide de l'Etat aux apprentis mineurs », explique l'élu.

le 4 avril 2019

THIBAULT BAZIN A VOTÉ CONTRE LA LOI SANTÉ

▶ Le député de la quatrième circonscription *« déçu par le projet de loi santé »* a voté contre lors du scrutin solennel du 26 mars. Il en explique les raisons.
Pour lui, il y a d'abord un problème de méthode. *« Sur 23 articles, sept habilitent le gouvernement à légiférer par ordonnance, deux renvoient une large partie de leur rédaction à des décrets et deux procèdent à des ratifications d'ordonnances. Autrement dit, la moitié du texte reste encore à rédiger. Rien n'explique pourquoi deux ans auront été nécessaires pour écrire un texte dont les principales mesures sont prévues par ordonnances et décrets. Les vraies mesures ne seront présentées que 12 à 18 mois après le vote sous prétexte de devoir mener les concertations. »*
Après s'être interrogé sur l'activité des services du ministère depuis deux ans. *« Habituellement on recourt aux ordonnances pour aller vite en ayant une idée claire, là c'est tout l'inverse : on ouvre un concertation avec des idées floues »*, note Thibault Bazin qui espère *« que l'abus d'ordonnances ne nuise pas à la santé... »*

Ensuite, le projet, dit-il, n'est pas à la hauteur des enjeux. *« Quatre points notables sont absents de ce projet de loi. Une vision stratégique de la prévention, un travail sur la revalorisation et l'attractivité des métiers, une réflexion sur la recherche, des propositions sur le statut des Centres hospitaliers universitaires. La question de l'accès aux soins demeure une préoccupation majeure. Il existe un sentiment croissant d'abandon dans des territoires. Moins de 15 % des étudiants en médecine à leur sortie des études décident de s'installer. Ce manque d'attractivité pour la médecine libérale aurait dû appeler des mesures fortes pour revaloriser ce choix. Nous avons besoin de généralistes qui s'installent durablement dans nos territoires. Or ce projet ne relève pas ce défi de revaloriser la médecine générale libérale, d'apporter un appui aux professionnels de santé de ville. Il faut donner envie aux futurs médecins de s'installer. »*
Le député LR dénonce ensuite une mise en œuvre floue. *« La réforme tant attendue du premier cycle des études de santé modifie le mode d'accès aux études médicales, pharmaceutiques, odontologiques et maïeutiques en assouplissant le numerus clausus déterminant l'accès en deuxième année de premier cycle et en permettant l'accès à ces études à partir de voies diversifiées. Il appartiendra aux universités et Agences régionales de santé de déterminer le nombre de médecins formés. Mais le projet de loi reste assez flou et sa mise en œuvre est prévue par décret. La sélection aura lieu à la fin de la troisième année de licence, avant d'intégrer un second cycle d'approfondissement. Il ne s'agira pas d'un concours a priori, mais les modalités d'examen qui doivent encore être déterminées, sans que l'on sache précisément qui sera décisionnaire. Ce flou est inquiétant. »*
Enfin, Thibault Bazin redoute que ce projet de loi vienne ajouter de la lourdeur administrative. *« Il renforce le rôle des Agences régionales de santé (ARS) et des groupements hospitaliers de territoire (GHT). Ainsi, le projet de gouvernance des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sera soumis à l'approbation du directeur régional de l'ARS. Le projet crée une commission médicale globale de GHT dont on ne connaît pas l'étendue du pouvoir. Or, cela revient à concentrer le pouvoir hospitalier dans une nouvelle gouvernance étatique et infrarégionale tant et si bien que l'exigence de proximité est remplacée par la vision technocratique redoutée par les professionnels de santé, les élus et les patients. »* Pour le député, *« cette suradministration de la médecine risque d'étouffer encore davantage les initiatives locales. Les coopérations efficaces en matière de santé sont pourtant celles qui viennent des professionnels eux-mêmes ».*

Le 18 avril 2019

« Quatre points notables sont absents de ce projet de loi »

La Semaine

Mai 2019

EINVILLE-AU-JARD

Peut-être une rue Paul Carabin dans la commune

L'Est Républicain, le 8 mai 2019

Plaisir des yeux avec cette exposition dédiée aux œuvres de Paul Carabin, résistant, coiffeur et photographe passionné, « l'homme aux 36 métiers » pour les Einvillois. Exposition de ses clichés à découvrir jusqu'au 19 mai à la médiathèque.



Les élus, Thibault Bazin, député, Michel Marchal, conseiller départemental et président de la CCS, Marc Villeman, maire d'Einville lors du vernissage de l'exposition dédiée à Paul Carabin. Photo ER

Ils étaient près d'une centaine, dans les vieilles pierres de la Maison de la Halle, lors du vernissage de l'exposition dédiée à Paul Carabin. « Nous avons pu rendre hommage à ce grand monsieur, grâce à Salvatore Geusa, qui, avec patience, a étudié la correspondance de Paul durant la première guerre mondiale. De même, il a réussi à extraire plus de 700 photographies d'après d'anciennes plaques de verre, prêtées par Jeanne d'Amato, la fille de M. Carabin », a expliqué Francis Dinvaux, le responsable du Cercle d'histoire locale du foyer rural. Des clichés des tranchées en 14-18 aux nus sensuels, sans oublier les portraits, paysages, et les photos des villes et des villages, le photographe a immortalisé plusieurs décennies d'histoire. Une rue pourrait bientôt porter le nom de cet homme héroïque, l'idée soumise lors de l'expo est comme les photos de Paul, brillante et à développer...

Un député LR veut instaurer un contrôle d'âge à la porte des sites pornos

Thibault Bazin, député LR de Moselle, vient d'interroger Cédric O, secrétaire d'État au Numérique, « *sur la nécessité de la mise en place d'un contrôle de l'âge sur les sites pornographiques* ».

Un système sera activé outre-Manche dès le 15 juillet 2019. À cette date, les sites X devront mettre en place un mécanisme robuste de vérification, sous peine d'être bloqués et leurs moyens de payement désactivés.

Cette législation inspire à plein nez le député LR de Moselle : « *Alors que les contenus pour adultes en ligne sont accessibles beaucoup trop facilement actuellement en France, avec tous les effets secondaires que cela peut provoquer* », il demande « *si le gouvernement a l'intention de mettre en place rapidement un système similaire afin de protéger les enfants de ces contenus inappropriés* ».

La réponse du secrétaire d'État n'est pas encore publiée, mais rappelons qu'en mars 2017, Laurence Rossignol, alors ministre des Familles, avait imaginé un blocage par défaut de l'ensemble des sites pornos. Elle se disait également favorable à un contrôle d'accès par numéro de carte bancaire.

En 2011, le député Christian Vanneste (LR) avait envisagé un autre dispositif dans une proposition de loi : un blocage administratif là encore par défaut des sites X identifiés par une autorité. Les FAI auraient levé ce blocus mais « *uniquement à ceux de leurs abonnés qui en font expressément la demande* ».

NextImpact, le 22 mai 2019

NANCY L'Est Républicain, le 29 mai 2019

Le député Thibault Bazin veut interdire le chewing-gum à l'Assemblée nationale

En pleine discussion sur la réforme du règlement de l'Assemblée nationale, Thibault Bazin, député de Meurthe-et-Moselle, a déposé un amendement, discuté ce mercredi, réclamant des sanctions contre ses pairs qui mâchent ostensiblement du chewing-gum en séance.



Qu'avez-vous constaté dans l'hémicycle qui vous pousse à déposer un amendement demandant que les députés qui mâchent du chewing-gum en séance soient sanctionnés ?

"On a un problème d'image de l'Assemblée nationale, ce n'est pas nouveau. Les gens qui nous regardent dans un hémicycle très clairsemé et avec des comportements qui donnent l'impression que l'on n'est pas à la hauteur du mandat qui nous a été confié. Et j'ai déjà eu la remarque de concitoyens qui me disaient avoir été choqués en voyant un député en séance publique mâchant un chewing-gum de façon ostentatoire. Franchement, ce n'est pas très correct par rapport au lieu et par rapport au moment."

Les élus ont-ils conscience d'être ainsi sous les projecteurs ?

"Tout le monde sait que les séances de questions au gouvernement sont télévisées. Et puis on nous a aussi souvent reproché de fixer les règles et nous-même de ne pas les respecter. On demande aux élèves de ne pas mâcher le chewing-gum en classe et on a le développement de comportements inacceptables dans l'hémicycle."

Comment ont réagi vos collègues ?

"Pas mal de députés ont approuvé mais n'ont pas osé signer mon amendement que j'ai déposé une heure avant la date limite de dépôt des amendements. Certains députés qui mâchent du chewing-gum sont un peu embêtés et m'ont reproché de l'avoir déposé car ils se sentent accusés. En 2 ans, j'ai déposé plus de 900 amendements mais celui-là fait beaucoup parler. J'ai observé hier. Pendant les séances de questions au gouvernement, je n'ai pas vu un seul ministre mâcher du chewing-gum."

Avez-vous relevé d'autres comportements de cet ordre ?

" Le problème est qu'ils ont assoupli, avec le nouveau monde, un certain nombre de règles comportementales Comment voulez-vous alors empêcher quelqu'un de venir avec un maillot de foot ou en baskets, ou encore avec de la nourriture. Il y a un besoin de refixer des règles."

P. R.

La Semaine, le 9 mai 2019

THIBAULT BAZIN VOTE CONTRE LE PROGRAMME DE STABILITÉ

▶ Le député LR de la 4e circonscription a voté contre le programme de stabilité de 2019 à 2023 que le gouvernement va proposer à Bruxelles. Projet soumis au vote de l'Assemblée nationale le 30 avril. Il explique :

« Le programme de stabilité est empreint d'instabilité budgétaire. Le gouvernement renonce et abandonne purement et simplement l'objectif de retour à l'équilibre des comptes publics, ce qui va peser sur les générations futures.

Pour chacune des cinq prochaines années, alors que l'Allemagne prévoit un excédent, la France prévoit un peu plus de déficit. L'écart de notre pays avec le reste de la zone euro se creuse, ce qui diminue notre capacité d'action en son sein. La France n'apparaît pas crédible.

La trajectoire risque même de déraper car les hypothèses macro-économiques du gouvernement sont trop optimistes. Ainsi la croissance s'est située bien en deçà de celle imaginée en 2017, 2018 et 2019. Cela représente une différence de recettes de trois à quatre milliards d'euros rien que pour cette année (de 1,7% à 1,4%). Et les experts annoncent une phase de ralentissement mondial.

Le programme de stabilité présenté relève de l'incertitude budgétaire, voire, pire, de l'insincérité.

Présenté le 8 avril en commission, le document non actualisé, n'intègre pas l'impact des mesures annoncées le 25 avril par le président Macron. Elles se chiffrent à près de dix milliards.

Par exemple, les cinq milliards de baisses d'impôts sur le revenu ne sont pas aujourd'hui financées. Il en va de même pour la mesure de limitation à 24 élèves par classe de CP et CE1, sauf si les autres niveaux d'enseignement doivent le supporter...

Une loi de finances rectificative serait la bienvenue. Il s'agit d'un exercice de sincérité démocratique, surtout que les mesures annoncées par le président de la République en décembre dernier n'ont pas été non plus intégrées à l'équilibre budgétaire. Elles représentent près de onze milliards.

Leur financement apparaît ainsi incertain et surtout pas à la hauteur : quelles aides aux entreprises seront supprimées ? La majorité entretient le flou à l'approche des élections européennes.

Vraisemblablement, la France aura encore davantage recours à la dette pour financer le pouvoir d'achat. Dit autrement, les baisses d'impôts, qui correspondent surtout à des annulations de hausses prévues : taxe essence, CSG retraités, se font au prix du creusement des déficits prévus.

Je pense qu'il vaudrait mieux fiancer les baisses d'impôts par des économies durables et intelligentes en luttant contre le gaspillage d'argent public comme le trop grand nombre de comités à Paris qu'il conviendrait de rationaliser.

Avec un tel programme de soi-disant stabilité traduisant en fait une fausse trajectoire instable, incertaine et insincère, transmise à l'Union Européenne, comment la France peut-elle être prise au sérieux et peser au sein de l'Europe ? Il est urgent que le président Macron revoie sa copie. »

« Le programme de stabilité est empreint d'instabilités budgétaires»

Juin 2019

GRAND EST | POLITIQUE L'Est Républicain, le 13 juin 2019

Les députés LR serrent les rangs contre le Premier ministre

Les députés LR ont voté majoritairement contre la confiance au Premier ministre, contrairement au vote précédent de juillet 2017 où les trois quarts du groupe s'étaient abstenus. Trois députés du Grand Est ont fait exception.

Les Lorrains plus critiques

Les cinq députés LR lorrains qui s'étaient abstenus en 2017 votent contre la confiance au Premier ministre, non sans avoir expliqué ici et là qu'ils se refusaient à une opposition systématique (vote de 40 % des textes) : Thibault BAZIN (54), les trois Vosgiens Gérard Cherpion, Stéphane Viry, Jean-Jacques Gaultier et le Mosellan Fabian Di Filippo ont suivi la majorité de leur groupe qui a dit non à Édouard Philippe contrairement à 2017. Prêts à jouer les mousquetaires d'un parti en difficulté, à neuf mois des municipales ?

Miss Meurthe-et-Moselle, L'Est Républicain, le 16 juin 2019



20h30 : la soirée commence. Les candidates crient dans les coulisses à l'invite de David Pierre, correspondant du comité pour la Meurthe et Moselle : " on est motivé, on va tout donner..."

Le Réservoir accueille 520 personnes. Jacques Lamblin, le maire de Lunéville invite déjà le comité à renouveler l'aventure pour l'an prochain. "Les candidates sont belles" , glisse le député Thibault Bazin.

La Semaine, 6 Juin 2019

Tribune « Nous voulons reconstruire la droite »

Thibault Bazin, député de la 4e circonscription de Meurthe-et-Moselle et Fabien Di Filippo le député de Moselle ont signé l'appel de la nouvelle génération des Républicains « nous devons reconstruire la droite » dont voici le texte :

« Nous, jeunes députés Les Républicains élus malgré la vague En marche en juin 2017, ancrés dans tous les territoires de France, ruraux comme urbains, populaires comme plus favorisés, aux parcours et aux sensibilités complémentaires, appelons la droite française à un sursaut.

Nous avons conscience que la droite n'est pas éternelle et qu'il est désormais de notre devoir de prendre tout notre part à la reconstruction d'une alternative crédible au duel mortifère que se livrent Emmanuel Macron et Marine Le Pen car les Français méritent mieux que ce non-choix permanent.

Nous avons une grande responsabilité car nous savons que là où la droite disparaît du paysage politique, l'extrême droite triomphe. C'est le cas dans les quartiers, dans les terres rurales, dans le bassin minier du Nord de la France. La politique cynique de la terre brûlée menée par le président de la République mènera, inéluctablement, dans trois ans, dans huit ans, plus tard peut-être, à l'accession des extrêmes à l'Elysée.

« Il est urgent de prendre un nouveau départ »

Aujourd'hui les Français ne regardent plus la droite, ni ses idées ni ses représentants, il est urgent de prendre un nouveau départ. Nous savons que la droite elle-même est la première responsable de la déroute des élections européennes et que nous devons recréer un lien avec les Français.

Nous voulons offrir une alternative nouvelle et crédible pour l'avenir. Nous devons redonner aux Français en général, au peuple de droite et du centre en particulier, l'envie de voter à nouveau pour un projet, et non pas contre une personnalité. Depuis combien de temps les Français n'ont-ils pas vécu une élection heureuse ?

Nous ne créerons pas un destin français commun si deux France s'affrontent sans se parler, si deux France se toisent sans travailler ensemble, si deux France se détestent au point de ne plus jamais en faire une.

Aujourd'hui la droite française a perdu ses repères. Nous sommes incapables d'expliquer aux Français pourquoi ils devraient voter en notre faveur. Les Français ne comprennent plus qu'elle est notre vision de la société.

Notre socle commun, à partir duquel l'ensemble de notre projet, de nos idées et de nos propositions pour les Français découlerait, doit être celui du travail. Le travail qui émancipe la jeunesse, le travail qui permet de fonder une famille, le travail qui responsabilise chaque citoyen, le travail qui permet d'accéder à la propriété, le travail qui intègre l'immigré, le travail qui répond à l'urgence climatique, le travail qui débloque l'ascenseur social.

Notre droite est une droite populaire, crédible, sincère enracinée. Celle qui n'a pas oublié les grands enseignements du général de Gaulle, les réussites de Georges Pompidou, la sincérité de Jacques Chirac, l'audace de Nicolas Sarkozy.

Le temps est venu de fabriquer des idées audacieuses, nouvelles. Le temps est venu pour la nouvelle génération d'apporter toute sa contribution à la refondation de la droite. Le temps est venu pour nous de prendre nos responsabilités.

Nous ne transformerons pas notre déroute en victoire si nous n'opérons pas une remise en question et un profond travail sur ce que nous proposons et ce que nous incarnons. Il faut avoir le courage de nous repenser, de nous transformer, de nous réinventer. **Nos messages devront être portés à tous les échelons de notre mouvement, par des figures nouvelles, issues des territoires** car il est impossible de faire croire aux Français que nous changeons si ceux qui portent notre voix aujourd'hui la portait déjà hier ou avant-hier.

Nous devons retrouver autour de la table l'ensemble des sensibilités qui ont toujours fait nos réussites. Celles et ceux qui se sont éloignés de notre famille politique doivent y retrouver toute leur place. La main doit être tendue, et elle doit être acceptée.

« Créer un comité du renouvellement »

Nous considérons que le lancement rapide des Etats généraux de la droite par Laurent Wauquiez est une première étape positive. Nous saluons l'initiative de Gérard Larcher de réunir les représentants des territoires qui font nos réussites locales. Leurs enseignements doivent nourrir notre vision nationale[1].

Aujourd'hui nous lançons un appel pour compléter et enrichir cette initiative sénatoriale par la création d'un Comité du renouvellement qui portera la voix de la nouvelle génération de la droite française. Nous y rassemblerons les parlementaires, les maires, les élus départementaux et régionaux, les candidats aux élections passées et à venir et les différents acteurs locaux, tous ceux qui ont en commun de croire en l'avenir et de porter des sensibilités diverses et modernes.

Ce Comité du renouvellement, pendant de l'initiative sénatoriale, sera chargé de réfléchir, proposer, animer la refondation de notre mouvement que le peuple de droite appelle de ses vœux.

Nous souhaitons que ce Comité du renouvellement, tout en gardant son indépendance, trouve une place officielle au sein de notre mouvement politique et y soit reconnu par nos statuts.

Notre démarche n'est pas un épisode. Elle est une prise de conscience collective et durable. Notre implication s'inscrira dans un temps long, mais pour l'avenir de nos idées et de notre pays.

Nous appelons le président de notre mouvement et l'ensemble des acteurs de notre famille politique à entendre et à répondre à notre appel.

Il y a urgence. Nous sommes le présent et l'avenir de la droite française, de ses idées, de sa survie, et nous prenons aujourd'hui nos responsabilités. »

(1) Cette tribune avait été écrite avant l'annonce de la démission de Laurent Wauquiez



Thibault Bazin : « S'unir autour d'un projet rassembleur »

Il est disposé à payer de sa personne pour ouvrir la voie au renouveau et **INSTALLER LA JEUNE GÉNÉRATION** aux avant-postes. Il n'est pas du style à se lancer sabre au clair mais il manifeste une ambition, celle de compter et de prendre place parmi les valeurs montantes de la droite.

Pourquoi cette tribune ? Pour faire parler de vous ?

Thibault Bazin

« Parce qu'on était dans la séquence où Laurent Wauquiez avait annoncé des états généraux, ce qui était une bonne initiative. Ensuite il y a eu la proposition d'organiser une réunion commune. On entendait sur le terrain que cela était piloté en haut lieu par les responsables de premier rang. On nous disait il faut changer de locuteurs, on voulait aussi rendre visible qu'il y avait de nouveaux talents capable de participer à la refondation. »

Après la démission de Laurent Wauquiez, la donne a-t-elle changé ?

« Non, tout est à refaire. Si tout dépendait de la tête ce serait trop simple. Il faut donner un autre visage à la droite. »

Le départ de Laurent Wauquiez vous a-t-il surpris ?

« C'était l'une des hypothèses. Il a pris la décision que beaucoup appelaient de leurs vœux. J'ai été sincèrement touché par la manière digne et responsable dont il s'est exprimé. Il a pris cette décision dans l'intérêt général. Les gens ne pourront plus dire il y a de l'isolement et de la bunkérisation comme dans l'affaire Fillon. »

Comment allez-vous peser dans l'avenir ?

« A ma modeste place, je suis prêt à apporter ma pierre. Je m'intéresse beaucoup à la thématique du logement. Parmi les signataires de la tribune il y a un député qui s'intéresse à la politique de la ville, un autre au handicap, un autre au sport. On n'est pas que dans le régalien. On est de sensibilité différente, on se parle, on échange les informations, on n'est pas d'accord sur tout, mais on a envie de s'en sortir.

« ON A ENVIE DE S'EN SORTIR »

La mise en retrait de Laurent Wauquiez ne doit pas faire oublier qu'il faut plus que jamais s'unir autour d'un projet rassembleur qui donne du sens au vote pour la droite. »

Votre tribune est-elle toujours d'actualité ?

« Elle reste plus que jamais d'actualité. Il n'y a pas une marque de jeunisme. D'ailleurs je fais remarquer que je suis engagé en politique depuis 2008. Fabien Di Filippo aussi. Nous avons 11 ans d'exercice. Et nous sommes tous engagés au niveau local. L'idée est de s'appuyer sur de nouvelles têtes.

Il ne faut pas oublier que nous avons conquis notre siège de député en 2017 dans un contexte apocalyptique. Cela nous permet d'être libre. La voix que l'on porte est celle qui est ressentie sur le terrain. A plusieurs reprises j'ai voté d'une façon différente de celle de mon groupe. On a des choses à apporter, justement en repartant du terrain, en faisant des propositions sur l'écologie, la mobilité, le handicap. Ça touche les citoyens. »

Quelle stratégie vous préconisez ?

« Il faut avoir une approche collégiale, se retrouver en famille. Il ne faut pas songer à la présidentielle, on a vécu une terrible défaite que personne n'avait prévue à un tel niveau. Comment redonne-t-on envie. On a vécu un temps difficile, il faut rassembler tout le monde.

Ce qui nourrit le vote Le Pen, c'est l'injustice sociale et quand on met des cartons rouges dans l'urne, on n'a pas trouvé la solution.

On est un parti de gouvernement. On a la possibilité historique de rassembler les deux France en portant un programme qui donne de l'espoir. »

Propos recueillis par Pierre Taribo

Juillet 2019

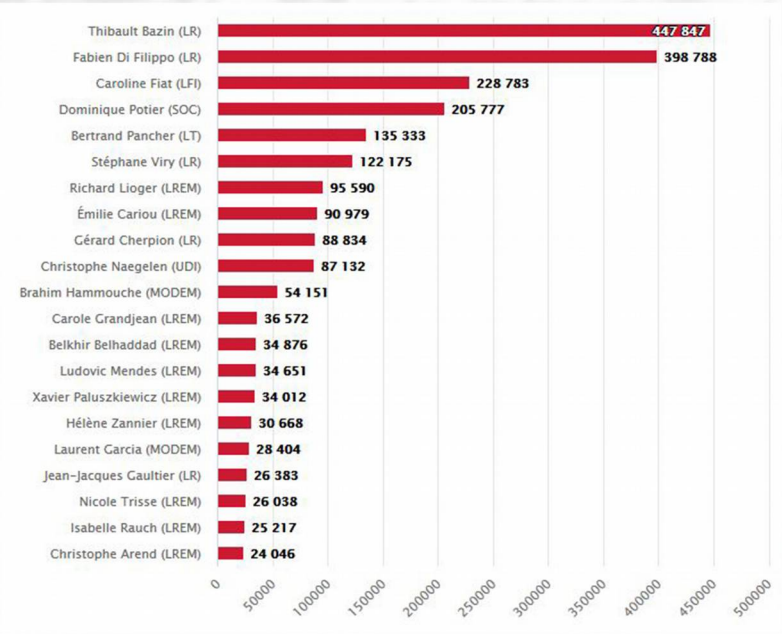
LORRAINE | POLITIQUE L'Est Républicain, le 5 Juillet 2019

Le palmarès des 21 députés lorrains, deux ans après

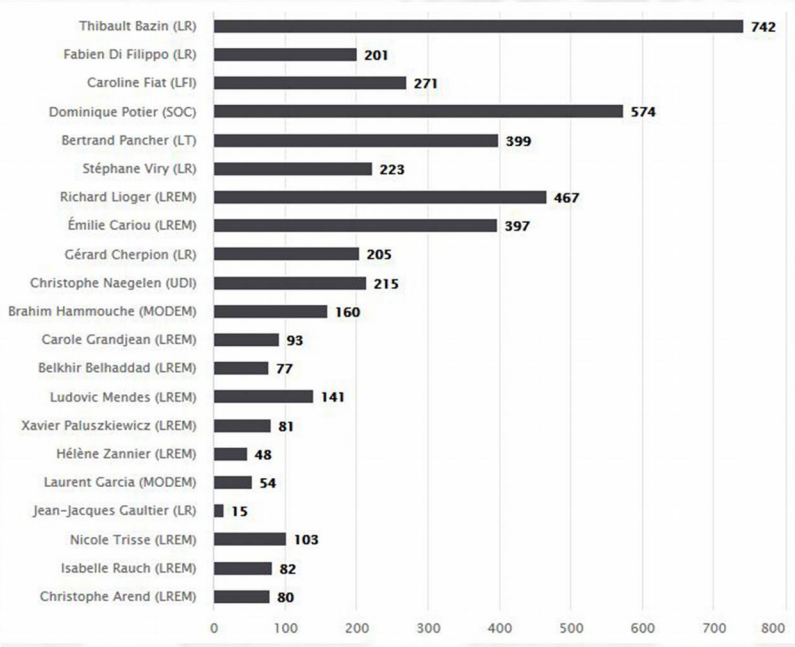
Une poignée de députés se détachent pour leur investissement dans leur travail de législateur parmi les 21 parlementaires qui siègent depuis un peu plus de deux ans à l'Assemblée nationale. Les députés d'opposition devancent le plus souvent leurs collègues de la majorité.



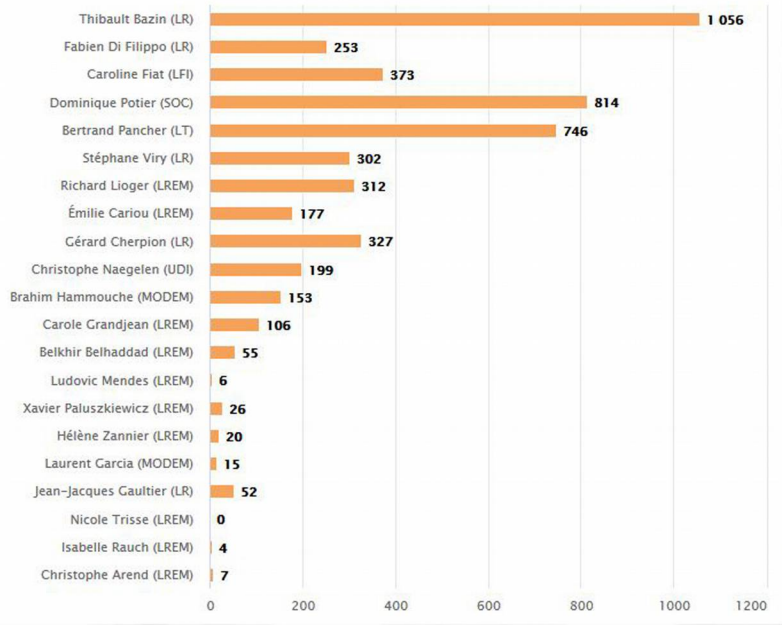
Nombre de points



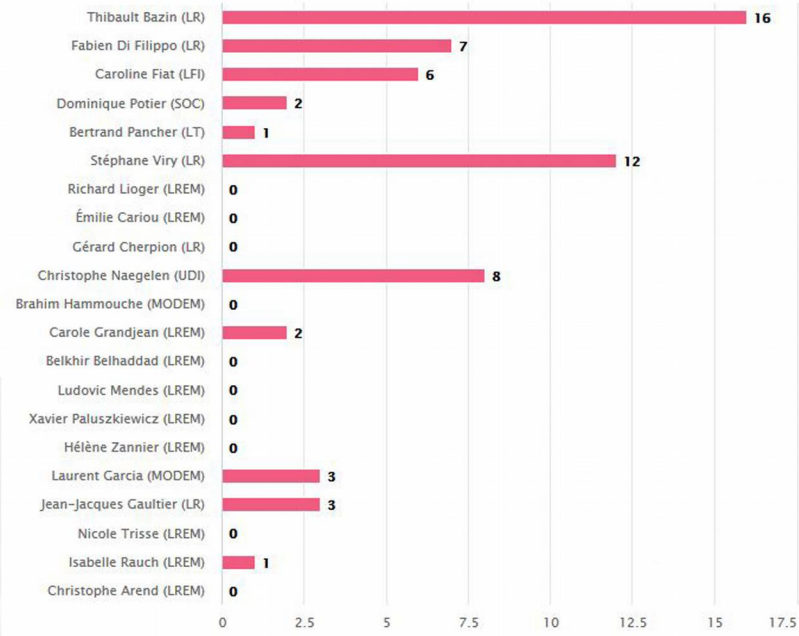
Interventions en commission



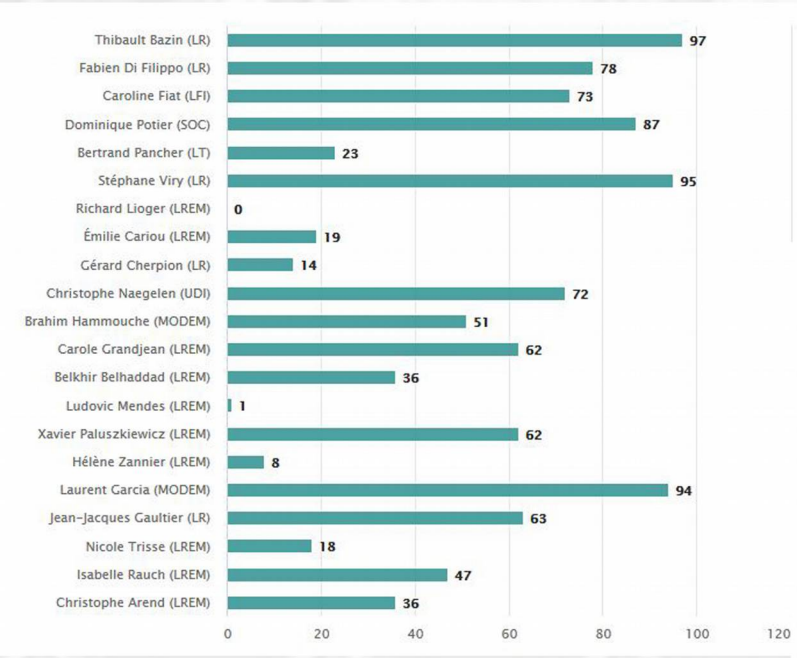
Amendements (auteur)



Proposition de loi (auteur)



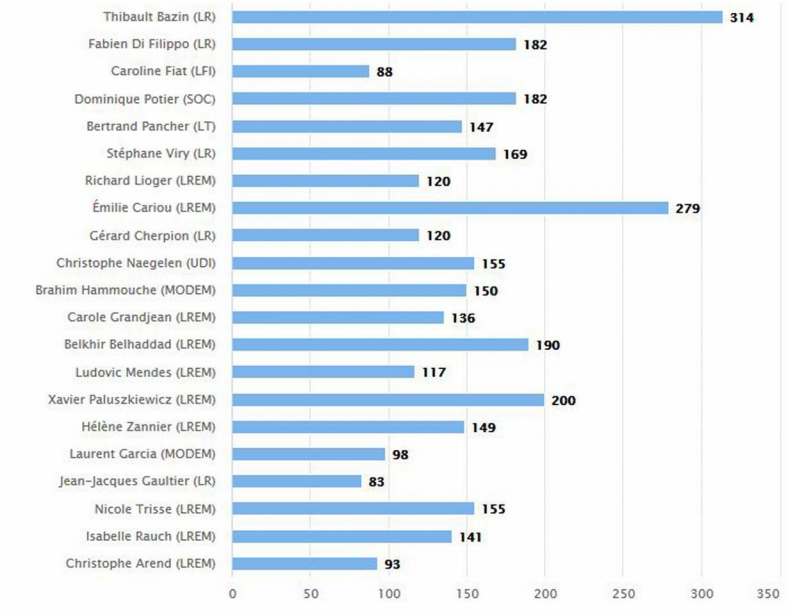
Questions écrites



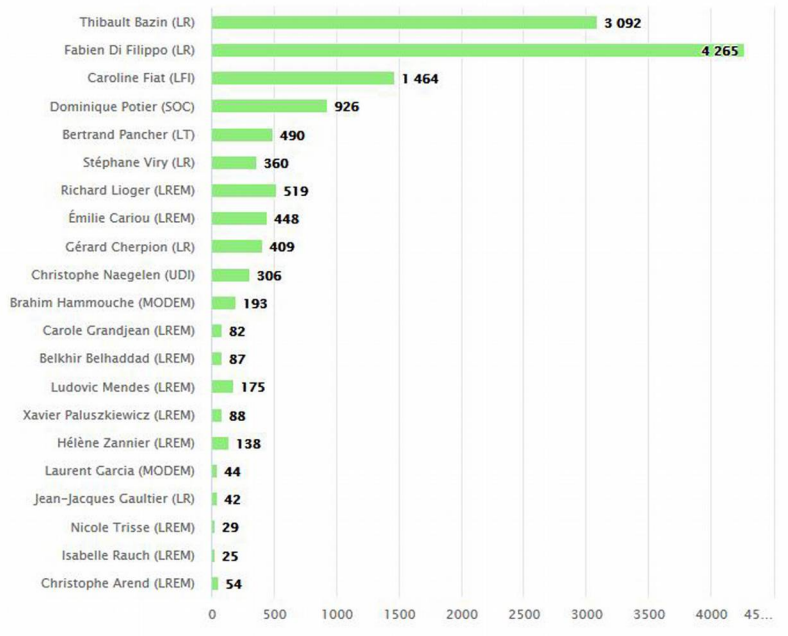
Rapports



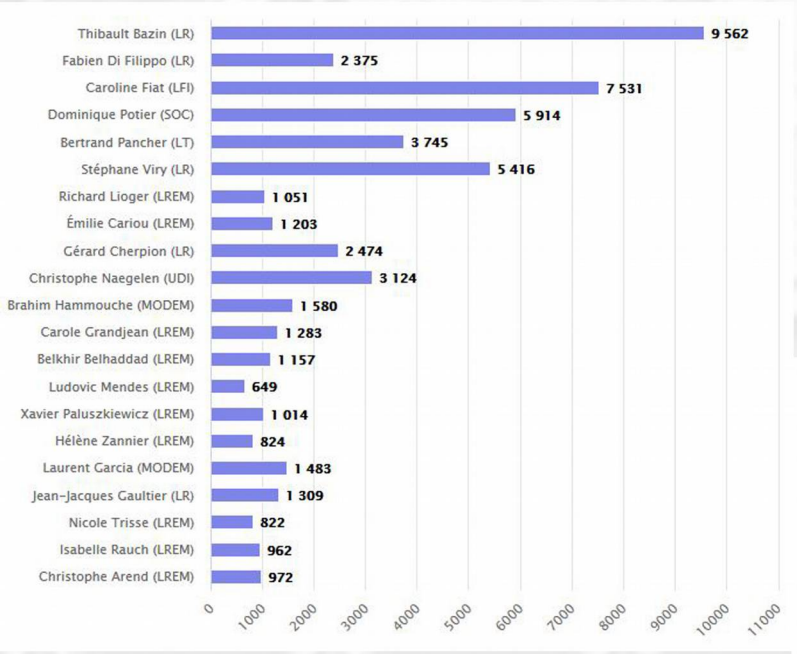
Présence en comission



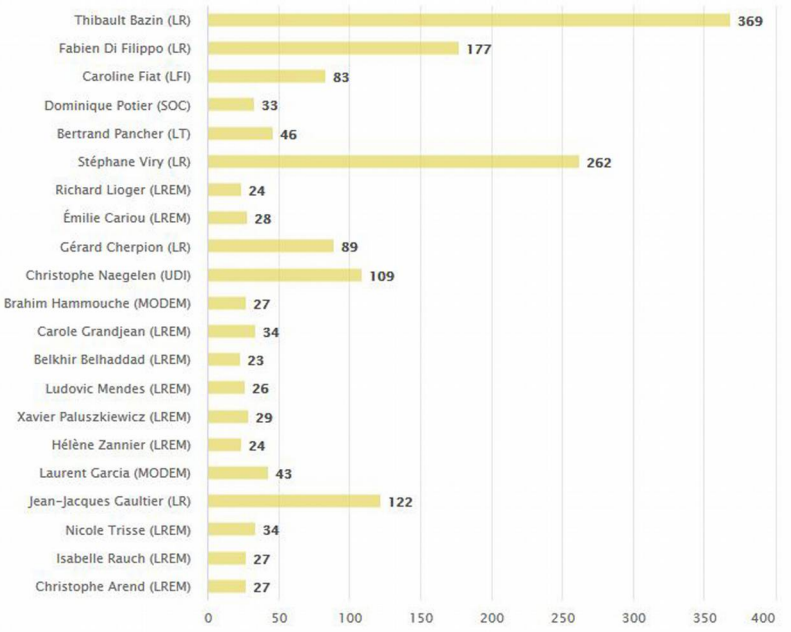
Interventions dans l'hémicycle



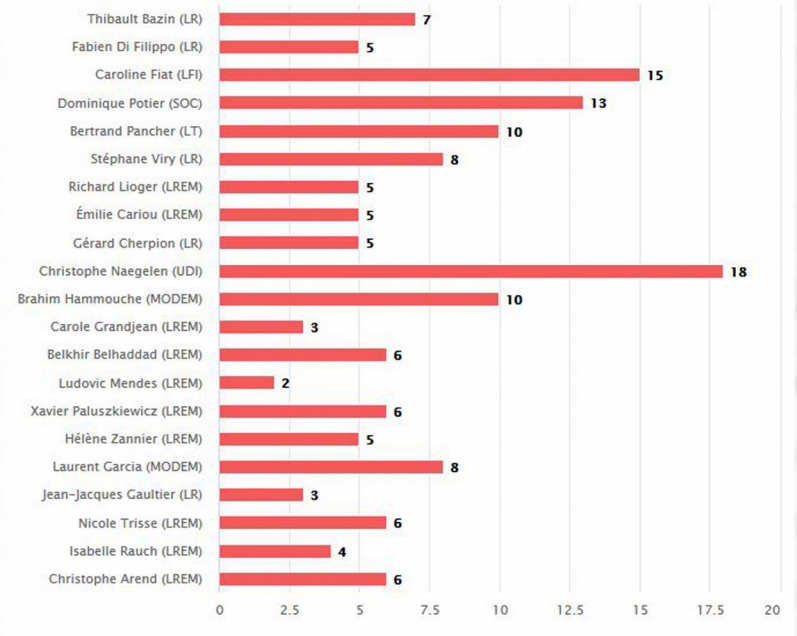
Amendements cosignés



Propositions cosignées



Questions orales



Plus de 400 000 points d'écart entre le député en tête de notre baromètre (10 critères clés pondérés par un barème) et le dernier. Entre Thibault Bazin, député (LR) de Lunéville et Christophe Arend, député (LREM) de Forbach. Un écart qui s'est creusé au fil des mois depuis le début de la législature en juin 2017, entre ceux qui s'investissent le plus fortement dans leur mission de législateur au Palais Bourbon et les autres que fait ressortir notre classement général, après trois baromètres intermédiaires (août 2017, janvier et juin 2018). L'infographie met l'accent sur l'évolution observée sur l'année écoulée, entre juin 2018 et ce début juillet.

Top 10

Dans le top 10, ce sont surtout les députés d'opposition qui l'emportent. Alors que LREM et ses alliés MoDem sont majoritaires (10 + 2), on retrouve dans ce peloton seulement deux députés marcheurs, mais 4 LR, 1 France insoumise, 1 PS, 1 UDI, 1 LT. Trois sont vosgiens (sur 4 élus dans le département), trois meurthe-et-mosellans (sur 6 élus). La Meuse fait carton plein avec ses deux députés.

La Moselle se contente de deux élus dans le top dix (sur neuf députés élus dans le département). Il reste aussi aux députés à ne pas négliger le terrain. Difficilement mesurable, objectent ceux qui se retrouvent dans les profondeurs du palmarès. Pas incompatible, répliquent les mieux classés à Paris. Aux citoyens d'apprécier.

Les tiercés de tête

Sur les deux ans, on relève des trios qui se distinguent fréquemment dans leurs différents engagements à l'Assemblée. Bazin, Di Filippo et Fiat sur le podium général ; Di Filippo, Bazin, Fiat pour les interventions dans l'hémicycle. Mais pour la présence en commission, Bazin est rejoint par Émilie Cariou (LREM, Verdun) et Xavier Paluszkiewicz (LREM, Longwy). Bertrand Pancher (Libertés et territoires, Bar-le-Duc) rejoint Bazin et Potier pour le nombre d'amendements déposés. On notera qu'une seule députée, Nicole Trisse (LREM, Sarreguemines), n'a déposé aucun amendement.

Présence en commission : rapport de 1 à 4

Sur les deux ans passés, Thibault Bazin a été près de 4 fois plus présent en commission, là où se fait l'essentiel du travail législatif, que son collègue LR des Vosges le plus absent, Jean-Jacques Gaultier (314 présences contre 83). Ce dernier fait partie des quatre députés, avec Laurent Garcia (MoDem, agglo de Nancy), Christophe Arend et Caroline Fiat (LFI, Pont-à-Mousson), qui ont participé à moins de 100 réunions en commission. Même contraste pour les interventions en commission, entre 742 pour Bazin et 15 pour Gaultier.

Les interventions en hémicycle présentent aussi de puissants contrastes : Fabien Di Filippo (LR, Sarrebourg) accuse 4 265 interventions tandis qu'Isabelle Rauch (LREM, Thionville) plafonne à 25 prises de parole.

RÉMÉRÉVILLE | URBANISME L'Est Républicain, le 7 juillet 2019

La nouvelle aire de jeux, une réalisation collective

La nouvelle aire de jeux va permettre au village de retrouver un peu de vie. Mais c'est également le symbole d'une aventure humaine, puisque les habitants se sont joints aux employés communaux afin d'aider ces derniers à créer cet espace qui profitera à tous.



RCF, le 10 juillet 2019

Comment concilier foi et politique ?

Présentée par ***Nicolas Dufour***

Thibault Bazin a été le plus jeune maire de France, en 2008, élu de Rosières-aux-Salines. Il est désormais député de Meurthe-et-Moselle. Son envie de s'engager date de l'enfance : il fut délégué en primaire, collège, lycée, engagé dans plusieurs associations, à la paroisse... *"Je trouvais beaucoup de joie dans le don de soi"*, confie-t-il.

FOI ET POLITIQUE

On lui a souvent fait remarquer qu'il pouvait être compliqué de concilier les deux. Pour autant, ce peut être utile dans la façon d'agir. Le fait de croire en un certain nombre de valeurs permet de les exercer là où il est donné de le faire. *"Les chrétiens ont une manière de percevoir et concevoir le monde, par le respect des personnes, l'attachement aux solidarités"*. Au 21e siècle, ils peuvent encore montrer *"un visage souriant et dynamique"*.

Le jeune député insiste sur l'importance de *"ne pas tomber dans un individualisme dévastateur"*. *"Je crois qu'il y a une crise de l'engagement, notamment en politique. Sur les fonctions sociales, dans le monde syndical, ma génération a du mal à prendre ses responsabilités"*.

LA FOI EST UNE DIMENSION PERSONNELLE

Le député témoigne souvent de sa foi. *"C'est une dimension personnelle. Je ne nie pas ma religion, mais ne l'impose pas. Je crois davantage à la recherche d'une cohérence de vie. On n'est pas des saints, on a tous nos fragilités, mais un chrétien doit essayer de suivre un chemin où il aide les autres et les respecte. Cela me soutient au quotidien, mais ce n'est pas un dogme à imposer"*.

ATTACHEMENT AUX RACINES

Thibault Bazin ne cache pas son amour pour son territoire. N'étant plus maire de Rosières-aux-Salines, il reste disponible pour son successeur en cas de souci. Aujourd'hui député, il cherche à agir pour le bien de son territoire, *"ce qui donne du sens à mon engagement. Les politiques publiques sont là pour aider les plus démunis"*. Parmi les 190 communes dans sa circonscription, certaines n'ont pas même de réseau pour les téléphones portables...

LES TENTATIONS DE LA POLITIQUE

À quelles tentations faut-il résister en politique? Celle de la "politique-communication", répond le député. *"Un des grands pièges, c'est la réaction à chaud, l'absence de discernement, de vision à long terme"*. Un sujet très complexe ne peut être résumé en deux minutes. *"La tentation, c'est la superficialité"*, conclut-il.

MÉRÉVILLE | VOIES NAVIGABLES L'Est Républicain, le 7 juillet 2019

L'avenir des canaux à petit gabarit

Le comité syndical de la Multipole Nancy Sud Lorraine s'est penché sur le devenir des voies navigables, du tourisme fluvial et des canaux à grand gabarit.



Une réunion du comité syndical de la Multipole Nancy Sud Lorraine a rassemblé 50 invités. A l'ordre du jour, l'alimentation et le foncier agricole, le schéma de cohérence territoriale du Pays de Sarrebourg, projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles.

La fenêtre de tir étant limitée, plusieurs points n'ont pas été abordés : le tourisme avec son programme d'actions partagées à l'échelle du sud Moselle et Madon, le programme d'activité de Scalen (Agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine), et aussi la CAUE 54 (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) sur la qualité de l'urbanisme...

Une autre réunion se tiendra sur ces sujets.

Le point chaud, c'est bien VNF (les Voies navigables de France). Michel Heinrich maire d'Épinal, président de la communauté d'agglomération, très impliqué en matière de tourisme fluvial, a expliqué : « Nous gérons 75 km sur le Canal des Vosges, un investissement chaque année de 300 à 400.000 € depuis 20 ans pour le tourisme fluvial. » Thibault Bazin, député de Meurthe-et-Moselle annonçait : « Une menace plane sur VNF, comme sur la SNCF à une époque. » La véloroute V50, la 52, l'Echappée bleue sont au cœur du débat également.

BACCARAT | ASSOCIATION

Les 30 ans du comité des fêtes célébrés comme il se doit

De nombreux élus et représentants d'associations ont répondu à l'invitation du Comité des fêtes pour prendre connaissance de ses bilans et projets à l'occasion de sa 30e assemblée générale. Son trésorier, Alphonse Goberville, s'est vu décerner la médaille de la Ville.

Un budget sain et dans le vert

Côté finances, avec un bilan global de 8.920 € et un exercice positif à 3.526 €, le budget est particulièrement sain malgré les différentes dépenses, dont 9.468 € de fonctionnement et investissement.

« Votre bilan financier est à l'équilibre et vous êtes pratiquement en auto financement », salue Christian Gex, le maire, qui reconnaît l'important rôle d'animation porté par le comité, soutenant en cela les objectifs de la municipalité.

« À la souplesse et la flexibilité propres aux associations, vous savez en plus jouer collectif avec les autres », pointait pour sa part, admiratif, le député Thibault Bazin dont le regard porte sur la vie de 190 communes et bénéficie d'un certain recul.

TONNOY | AGRICULTURE L'Est Républicain, le 12 juillet 2019

CETA : furieux de l'accord, les agriculteurs se mobilisent

Les parlementaires doivent se prononcer mercredi sur la ratification du traité de libre-échange entre l'Union Européenne et le Canada (CETA). Vendredi, les agriculteurs meurthe-et-mosellans ont échangé avec des élus et veulent à présent interpeller les citoyens.



Ils ont pris le temps de quitter leur exploitation pour se retrouver dans la cour de la ferme de Sandronviller à l'invitation de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA). Une trentaine d'agriculteurs du département s'offusquent de la ratification du CETA, le traité de libre-échange entre l'Union Européenne et le Canada. Déjà en concurrence avec « des pays qui n'ont pas les mêmes règles fiscales et sociales en Europe », il est important de « refuser ce traité » avec le Canada car il ne respecte pas les « mêmes règles de production que nous », explique à voix haute Luc Barbier, président du syndicat dans le département.

Des élus à la ferme

Si certains exploitants pensent que c'est « mal barré » pour empêcher la ratification, ils sont décidés à « mettre la pression sur les députés » avant le vote de mercredi et s'avouent « déçus » que ceux de la majorité n'aient pas répondu présents. Outre le sénateur Jean-François Husson, Thibault Bazin (LR) et Dominique Potier (PS) sont, eux, venus apporter leur soutien et ont promis de voter contre le traité en l'état actuel. Le député de Lunéville a même déposé un amendement précisant que les contrôles de douane « ne permettent pas d'assurer le fait que les conditions de productions canadiennes respectent les normes européennes ». C'est justement sur ce point que les agriculteurs veulent alerter les consommateurs avec un slogan : « ne mettez pas dans vos assiettes, ce que vous ne voulez pas dans nos champs ».

Débat tendu

Les agriculteurs sont-ils contre le CETA ? « Par principe non puisqu'on pourrait davantage exporter, mais on veut que les règles soient les mêmes pour tout le monde » Face à la députée européenne Nadine Morano, venue écouter leurs revendications, Daniel s'énerve : « On en a ras-le-bol, on nous contrôle, on nous met des prunes... Si on fait cet accord, alors laissez-nous produire comme les autres. » Or, selon la FDSEA, produire comme au Canada reviendrait à utiliser des antibiotiques activateurs de croissance dans l'alimentation du bétail ou de la farine animale. De son côté, la majorité défend son projet qui devrait selon toute vraisemblance voter en faveur de la ratification. Résultat mercredi.

Le compte-rendu de la semaine du 24 juin 2019 de Sébastien Cazenove (LREM), député de la quatrième circonscription des Pyrénées-Orientales, dans l'hémicycle et en circonscription.

L'Est Républicain, le 1er Juillet 2019

Dans l'hémicycle

Mercredi 26 juin matin, Denis Sommer a présenté un rapport d'information sur les relations entre les grands donneurs d'ordre et les sous-traitants dans les filières industrielles devant la commission des affaires économiques. A la suite de cette présentation, ce sont les rapporteurs Richard Lioger et Thibault Bazin qui ont dévoilé le leur sur l'application de la loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN).

Le 11 Juillet 2019

THIBAULT BAZIN MEMBRE DE LA MISSION D'INFORMATION SUR L'ADAPTATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

► Le député de la 4e circonscription a été nommé membre de la mission d'information sur l'adaptation de la politique familiale française aux défis de la société du XXIe siècle. *« Très soucieux de la place de la famille comme socle de base de notre société et de l'importance des valeurs qui la soutiennent, j'ai bien l'intention de m'investir dans cette mission dont les travaux devraient s'étendre sur un an »*, confie Thibault Bazin.

l'@Semaine

Ouest France,
Le 25 Juillet 2019

Loi bioéthique et PMA. La commission spéciale lancée ce jeudi à l'Assemblée nationale



La commission spéciale bioéthique a été installée ce jeudi 25 juillet à l'Assemblée. | LIONEL BONAVENTURE / AFP

Soixante-douze députés au total dont six rapporteurs, acteurs clés, issus de différents groupes politiques : la commission spéciale bioéthique a été installée ce jeudi 25 juillet à l'Assemblée, en vue de l'examen du projet de loi en septembre, a-t-on appris de sources parlementaires.

72 membres au sein de la commission

Coralie Dubost, également LREM, est chargée des articles 3 et 4 sur l'accès aux origines et la filiation. Le socialiste Hervé Saulignac est rapporteur pour la partie consacrée au don d'organes et de cellules, Philippe Berta (MoDem), généticien, pour celle relative à la recherche.

Jean-François Eliaou (LREM), également médecin, est chargé de ce qui concerne les pratiques et soins dans le domaine bioéthique (diagnostic prénatal, IVG médicale pour mineurs, conseil génétique…), et enfin sa collègue **« marcheuse »** Laetitia Romeiro Dias, de la gouvernance de l'Agence de la biomédecine.

La commission spéciale compte finalement 72 membres, deux non-inscrits Matthieu Orphelin (ex-LREM) et Emmanuelle Ménard (app. RN) ayant été acceptés. Parmi les quatre vice-présidents de la commission figure Thibault Bazin (LR).

Les articles étudiés à compter de septembre

La commission, présidée par Agnès Firmin Le Bodo (UDI-indépendants, parti Agir), entamera ses auditions le 26 août, puis l'étude des articles à compter du 9 septembre, avant l'hémicycle le 24 septembre.

« Toutes les sensibilités de l'Assemblée contribueront au débat digne que ces sujets complexes méritent. La majorité tiendra ses engagements », a tweeté le patron des députés LREM Gilles Le Gendre.

Ancien rapporteur d'une mission d'information sur la révision des lois de bioéthique, Jean-Louis Touraine (LREM), médecin immunologue de profession, a été désigné rapporteur pour les articles 1 et 2, sur l'ouverture de la PMA à toutes les femmes et l'autoconservation des ovocytes. Depuis longtemps engagé sur ces sujets, il publiera en septembre un livre intitulé **« Donner la vie, choisir sa mort ; pour une bioéthique de liberté »** (éditions Eres).

ME CONTACTER :

Par voie postale en circonscription :
Permanence parlementaire du Député Thibault BAZIN
17, rue Sadi Carnot
54300 LUNEVILLE

Par voie postale à l'Assemblée Nationale :
Thibault BAZIN – Député Assemblée Nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Par téléphone :
03 83 73 79 58

Par e-mail :
permanence.bazin@gmail.com

www.thibaultbazin.fr